FORCE ÉCONOMIQUE
QUI ÉVOLUE AVEC AUDACE DEPUIS 30 ANS

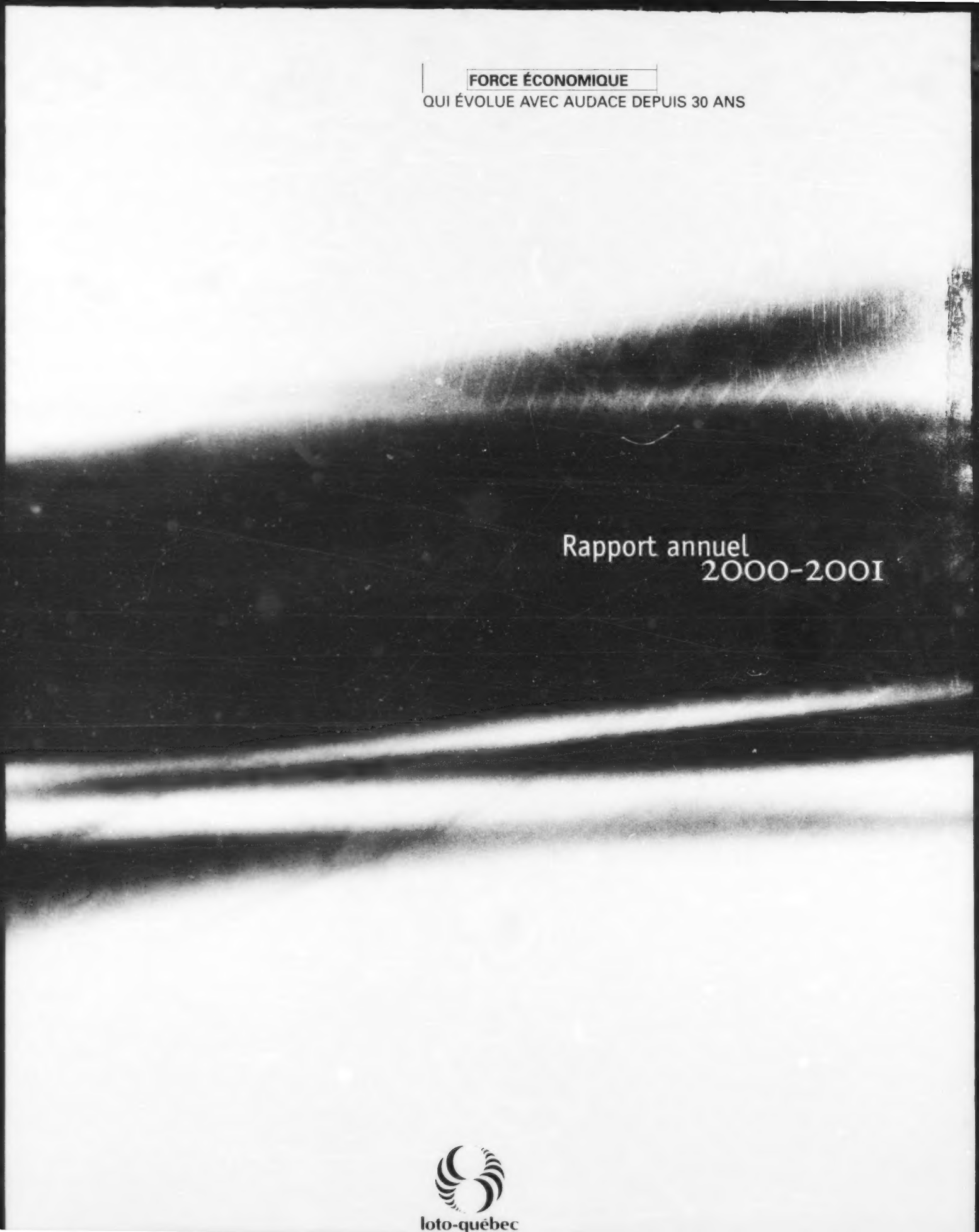

Rapport annuel 2000-2001

loto-québec

LOTO-QUÉBEC, IL Y A 30 ANS, C'ÉTAIT UNIQUEMENT LES LOTERIES.
AUJOURD'HUI, C'EST AUSSI...

Loto-Québec et ses 6 000 employés : une force économique qui évolue avec audace depuis 30 ans.

Casino de Charlevoix
Fairmont Manoir Richelieu

LE TEMPS D'UN APÉRO

...ITES DE VILLÉGIATURE

ET AUSSI, DEUX FENÊTRES SUR LE MONDE...

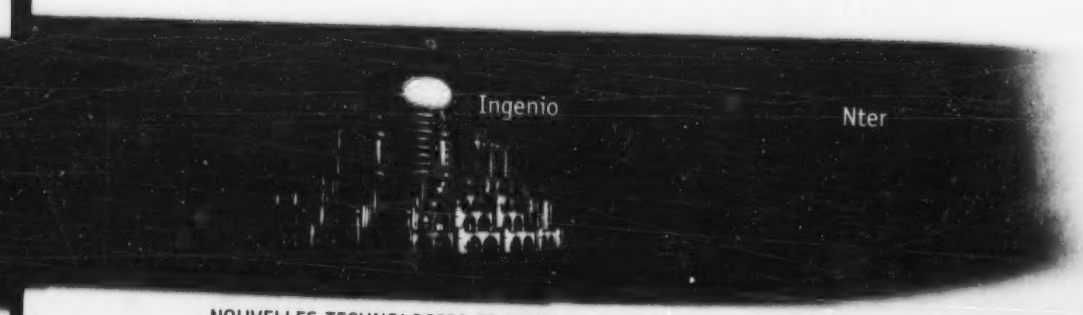

Ingenio

Nter

NOUVELLES TECHNOLOGIES ET JEUX

SOLUTIONS INFORMATIQUES
CONSEILS ET IMPARTITION DE JEUX

LOTO-QUÉBEC, UNE FORCE ÉCONOMIQUE

Au fil des ans, Loto-Québec est devenue une force économique au Québec. La transformation de la Société, la diversification de ses activités et la croissance de son chiffre d'affaires qui atteint 3,6 milliards de dollars en 2000-2001, lui ont permis de porter à 1,3 milliard de dollars le dividende qu'elle verse à son unique actionnaire. Outre les 971,3 millions de dollars remis aux gagnants de loteries et de bingos, les opérations de la Société génèrent d'importantes retombées économiques dans plusieurs secteurs d'activités ainsi qu'en région. En 2000-2001, Loto-Québec a ainsi procédé à l'achat de biens et services pour une valeur de 433,8 millions de dollars alors que les partenaires des réseaux de loteries, loteries vidéo et bingos ont de leur côté reçu 452,6 millions de dollars. Loto-Québec a également versé 257,1 millions de dollars en salaires et avantages sociaux, un montant de 163,4 millions de dollars en taxes aux gouvernements et une contribution de 45,8 millions de dollars au Fonds d'aide à l'action communautaire et à d'autres comptes gouvernementaux à fin déterminée.

Faits saillants	3
Message du président – directeur général	4
Revue de l'année	8
Chiffres clés	32
Revue financière	37
États financiers	39
Résultats comparatifs	53
Structure organisationnelle	54
Conseil d'administration	55
Direction	55
Fonctions corporatives	56
Politique linguistique	57
Politique de contrôle de contrats	57
Code d'éthique	58
Adresses	60

FAITS SAILLANTS

EN MILLIERS DE DOLLARS	Au 31 mars 2001		
Revenus totaux	**3 643 212 $**	3 444 225 $	5,8 %
Ventes de loteries	**1 825 528**	1 768 224	3,2
La Société des casinos du Québec inc.	**696 471**	683 461	1,9
La Société des loteries vidéo du Québec inc.	**1 053 047**	928 412	13,4
La Société des bingos du Québec inc.	**41 044**	40 433	1,5
Ingenio, filiale de Loto-Québec inc.	**540**	323	67,2
Resto-Casino inc.	**66 355**	66 558	-0,3
Lots attribués – loteries	**952 674**	913 752	4,3
Lots attribués – bingos	**18 600**	18 265	1,8
Bénéfice brut	**2 160 034**	2 057 480	5,0
Bénéfice net	**1 403 758**	1 325 791	5,9
Dividendes	**1 330 500**	1 251 000	6,4
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	**17 572**	16 348	7,5
Contributions au gouvernement du Québec	**28 269**	20 240	39,7
Autres sommes versées aux gouvernements du Québec et du Canada	**127 660**	117 640	8,5
Actif total	**729 501**	643 075	13,4
Avoir de l'actionnaire	**160 015**	132 598	20,7

REVENUS TOTAUX
en milliers de dollars

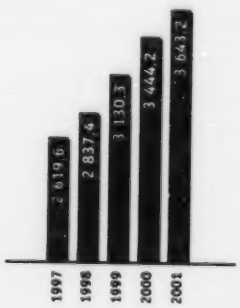

BÉNÉFICE NET
en milliers de dollars

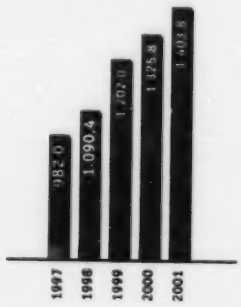

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE NET
en milliers de dollars

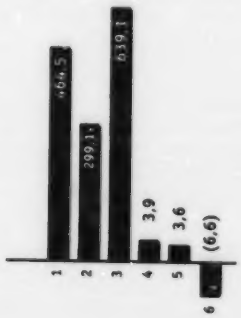

1. La Société des loteries du Québec
2. La Société des casinos du Québec inc.
3. La Société des loteries vidéo du Québec inc.
4. La Société des bingos du Québec inc.
5. Resto-Casino inc.
6. INGENIO, filiale de Loto-Québec inc.

2000-2001 : UNE ANNÉE CHARNIÈRE

Pour son trentième anniversaire de fondation, Loto-Québec a franchi un nouveau [illegible] 2000-2001, enregistrant un chiffre d'affaires de 3,6 milliards de dollars pour un bénéfice net de 1,4 milliard de dollars, une augmentation de 5,9 % par rapport à l'an passé. Le secteur des loteries compte maintenant pour 50 % du chiffre d'affaires, suivi des loteries vidéo avec 29 %, des casinos avec 19 %, de la restauration avec 1 % et des bingos avec 1 %.

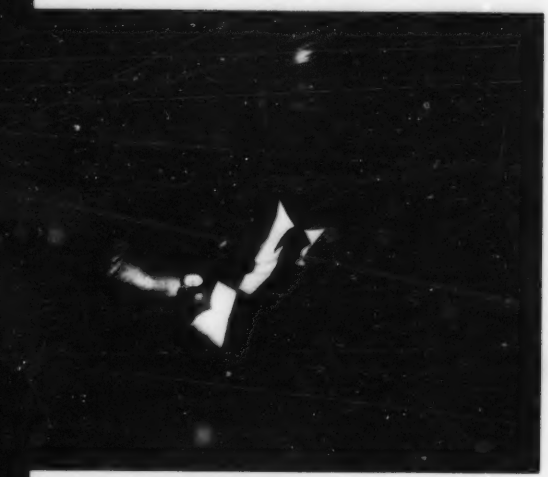

LOTERIES Le secteur des loteries a vu son chiffre d'affaires atteindre 1,8 milliard de dollars pour un bénéfice net corporatif de 465 millions de dollars. Les ventes sur terminal ont connu un regain de vie cette année après avoir été en baisse pendant quelques années. Ce regain est surtout attribuable au *Super 7*. Les loteries instantanées ont connu une bonne année également, mais un peu en deçà des attentes. Les succès obtenus par la vente du premier jeu avec cédérom, *Trésors de la tour*, nous ont permis de mieux connaître ce produit qui est maintenant exporté. Le lancement d'une nouvelle instantanée, *Gagnant à vie!*, a suscité beaucoup d'intérêt.

Nous avons complété cette année le renouvellement de notre parc de terminaux de loteries. Le nouveau terminal facilite les opérations quotidiennes de nos détaillants et offrira à Loto-Québec de nouvelles opportunités commerciales.

CASINOS Près de 10 millions de visiteurs, 696 millions de dollars de chiffre d'affaires et 299 millions de dollars de bénéfice net. Voilà des résultats fort intéressants.

C'est sans doute Hull qui a connu le plus d'effervescence. Malgré la venue d'un concurrent de taille, le casino-hippodrome de Rideau-Carleton, le casino de Hull a su maintenir ses acquis.

On y a également débuté la construction de l'ensemble hôtelier du Casino de Hull. Ce projet considérable de 228 millions de dollars va devenir un attrait touristique majeur lors de son ouverture à l'automne 2001. L'hôtel, sous la bannière de Hilton, a déjà vendu plus de 20 000 nuitées pour les trois prochaines années et un nombre équivalent est en négociation. C'est déjà très prometteur!

L'année 2000-2001 fut également profitable à Charlevoix. Le Casino a réussi à augmenter significativement à la fois son achalandage et son bénéfice net; c'était la première année complète d'exploitation depuis la réfection et l'agrandissement du Manoir Richelieu et du Casino. Nos efforts pour y attirer une clientèle internationale commencent à porter fruit. À titre d'exemple, les Américains qui représentaient 9 % de la clientèle du Manoir en 1999 sont passés à 15 % en l'an 2000.

Belle performance également du Casino de Montréal qui a su augmenter son bénéfice net de 4,3 %. Son Cabaret a connu une année remarquable avec la vente de 148 000 billets de spectacle, en hausse de 32 % par rapport à l'an dernier.

Quant à la provenance de la clientèle des trois casinos, il est intéressant de constater qu'un client sur quatre provient de l'extérieur du Québec. Il faut dire qu'au chapitre de la publicité hors-Québec, la Société a investi plus de 6 millions de dollars pendant la dernière année.

RESTAURATION Le secteur de la restauration a servi cette année plus de 2,3 millions de repas dans nos casinos. Cet important volume d'affaires n'affecte en rien la qualité et le service; à preuve, les restaurants Le baccara, à Hull, et Nuances, à Montréal, ont reçu la distinction 5 diamants du American Automobile Association (AAA) et du Canadian Automobile Association (CAA / CAA-Québec). Un seul autre restaurant au Québec s'est vu octroyer cette distinction.

LOTERIES VIDÉO Le secteur des loteries vidéo a connu, lui aussi, une bonne année : chiffre d'affaires de 1,053 milliard de dollars et bénéfice net de 639 millions de dollars.

La Société des loteries vidéo du Québec a fait un appel d'offres public en 2000-2001 pour remplacer, sans en augmenter le nombre, les appareils de son réseau. Les nouveaux appareils seront dotés de ce qu'il y a de plus avant-gardiste dans la prévention du jeu pathologique.

BINGOS Encore une bonne année pour les bingos. Des ventes de 41 millions de dollars et un bénéfice net de 3,9 millions de dollars auquel il faut ajouter 9,1 millions de dollars versés à des organismes sans but lucratif, ce qui représente une part importante de leur financement.

CASILOC Notre filiale Casiloc a livré en septembre, à Montréal, l'édifice [illegible] fonctionnel de Loto-Québec et elle a travaillé d'arrache-pied à la construction de l'ensemble hôtelier du Casino de Hull. Il s'agit de l'un des grands chantiers du Québec qui fournira 1 million 500 mille heures de travail.

INGENIO Ingenio, notre filiale responsable de la recherche et du développement de nouveaux produits multimédias, a déjà conclu des ententes commerciales.

La [illegible]rie avec cédérom, premier produit important créé et développé par Ingenio, est en train d'acquérir une réputation internationale et, mieux encore, de se vendre partout dans le monde. Parmi nos principaux clients, on retrouve la Belgique, la Suisse, les États de l'Iowa et du Kentucky aux États-Unis et les provinces canadiennes.

TECHNOLOGIES NTER Créée au printemps 2000 par Loto-Québec, en association à parts égales avec CGI, Technologies Nter permettra d'exporter l'expertise informatique du Québec en matière de jeux de hasard et d'argent. Cette filiale est en voie de se positionner auprès des sociétés de loteries en Europe et en Amérique.

JEU PATHOLOGIQUE Malgré tout ce qui a pu se dire et s'écrire, je suis très sensible aux problèmes que peuvent vivre certains joueurs ayant une dépendance face au jeu et je suis convaincu qu'il en est de même pour nos 6 000 employés.

Il est faux, par ailleurs, de prétendre que les Québécois sont les plus gros joueurs au Canada; en fait, les Québécois viennent au 8^{e} rang au Canada quant à la dépense per capita en jeux de hasard et d'argent.

Qu'on me permette de rappeler certains faits : la loi interdisant la vente de billets de loteries à des mineurs avait été proposée par Loto-Québec; notre Société investit, de sa propre initiative, depuis plus de 20 ans, dans la recherche et la prévention du jeu pathologique; nos contributions auront notamment permis la création de deux Centres d'Excellence aux universités McGill et Laval qui sont maintenant reconnus mondialement; depuis l'ouverture des casinos en 1993, Loto-Québec a fait œuvre de pionnière en mettant en place un ensemble de mesures novatrices de prévention qui sont sans cesse améliorées.

Cette année, deux campagnes majeures de publicité ont été mises de l'avant entre le mois d'août 2000 et mars 2001.

Une autre campagne de sensibilisation a été développée, avec l'aide de chercheurs de l'Université Laval, pour être présentée à tous les propriétaires de sites exploitant des loteries vidéo. Cette campagne a débuté en février 2001 et elle se poursuit.

Les sommes investies pour la recherche et la prévention du jeu pathologique ont été de plus de 10 millions de dollars en 2000-2001. Elles représentent, à notre connaissance, un effort supérieur à celui fait par n'importe quelle autre juridiction offrant des jeux de hasard et d'argent.

BILAN ET PERSPECTIVES Loto-Québec est entrée dans une phase de consolidation. En septembre dernier, à l'occasion de notre participation à la Commission parlementaire sur les finances publiques portant sur les orientations et la gestion des activités de Loto-Québec, j'ai clairement indiqué qu'il n'était pas opportun d'augmenter l'offre de jeux de hasard et d'argent au Québec.

Notre trentième année d'existence a été une année charnière. Une partie de notre croissance est maintenant axée vers le développement et l'exportation de nos produits et services. Elle est aussi axée vers le tourisme; Loto-Québec travaille sans cesse à l'amélioration du produit touristique pour faire du Québec une destination de choix.

Consolidation à l'intérieur du Québec et développement davantage orienté vers le marché international : voilà nos orientations pour les prochaines années.

J'aimerais, en terminant, féliciter et remercier chacun des membres de la grande équipe de Loto-Québec : nos 6 000 employés, les 129 grossistes, les 11 411 détaillants de loteries, les 4 085 tenanciers d'établissements qui offrent des appareils de loterie vidéo, les 160 opérateurs de salles de bingo, les quelque 2 000 organismes sans but lucratif avec qui nous sommes en relation et tous nos autres partenaires commerciaux. Nous leur sommes redevables de nos résultats. Cet effort collectif nous a permis de verser au gouvernement du Québec un dividende de 1,3 milliard de dollars participant ainsi au financement de secteurs prioritaires tels que la Santé et l'Éducation.

Toute ma reconnaissance va également aux membres du conseil d'administration, qui abattent un travail remarquable; j'aimerais remercier particulièrement MM. Socrates Goulakos et Lorrain Audy qui nous ont quittés au terme de leur mandat. Je souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres, Mme Christiane Bois et M. Yvon Martin et je salue le retour de Mme Francine De Montigny-La Haye.

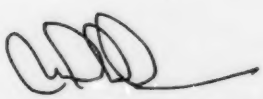

Le président-directeur général,
Michel Crête

SUR LE COMMERCE DE DÉTAIL ET LES OSBL

LOTERIES : DIVERSIFICATION ET NOUVEAUX MARCHÉS

La croissance du secteur des loteries résulte de plus en plus d'efforts visant une segmentation accrue des marchés et une diversification des clientèles avec des produits déclinant à la fois le plaisir, le divertissement et une dose de rêve. Pour l'exercice 2000-2001, ce secteur a montré une progression de plus de 57 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 1,826 milliard de dollars.

De ce montant, les ventes des loteries sur terminal comptent pour un peu plus d'un milliard de dollars, soit près de 60 % de l'ensemble des ventes de loteries.

À cet égard, le *Super 7* a présenté une croissance de 28 %, alors que le *Québec 49* a continué sa progression, soutenue par *Double Jeu* qui a généré une augmentation des ventes de 15 %. En outre, le nouvel *Extra Multiple* a connu une croissance moyenne des ventes de 5 % depuis son lancement en juin.

Pierre Martineau
Grossiste
Boucherville

Pierre Martineau représente l'un des 129 grossistes qui chaque semaine sillonnent le Québec pour distribuer les produits de loteries dans les 11 411 points de vente du réseau de vente de nos détaillants.

Les 30 ans de Loto-Québec ont été marqués par le lancement d'une loterie estivale à 20 $ qui a connu beaucoup de succès avec des ventes globales de 12 millions de dollars, notamment auprès d'une clientèle d'acheteurs moins fréquents.

Dans les loteries instantanées, il faut noter l'excellente performance de la catégorie divertissement, les jeux à 3 $, notamment *Cartes frimées*, *Cocktail d'argent* et *Pyramide*. Une nouvelle famille d'instantanées a vu le jour avec le lancement de *Gagnant à vie!*, une loterie instantanée traditionnelle à 4 $ qui offre la possibilité de gagner 1 000 $ par semaine pour la vie. Conformément à l'objectif initial, ce jeu a rejoint une nouvelle clientèle de jeunes adultes âgés de 18 à 34 ans.

À signaler également la capsule télévisée *Décision*, ainsi que le deuxième jeu avec cédérom *Mot Mystère*, commercialisé à la suite du succès de la première loterie instantanée avec cédérom *Trésors de la tour*.

UN RÉSEAU DE DÉTAILLANTS PERFORMANTS ET ENGAGÉS Les 11 411 détaillants constituent le réseau de points de vente. Les commissions versées à ceux-ci ont atteint 124,7 millions de dollars. Depuis plusieurs années maintenant, la vente des abonnements Lotomatique et la gestion des kiosques sont confiées à 1 058 organismes sans but lucratif (OSBL). Ces partenaires de longue date ont partagé des commissions excédant 10 millions de dollars en 2000-2001.

Le 19 août 2000, un groupe de 18 couturières de Thedford Mines est venu chercher le lot gagnant au *Lotto 6/49* de 10 millions de dollars aux bureaux de Loto-Québec à Québec.

Au cours de l'année, Loto-Québec a continué son programme de sensibilisation auprès des détaillants, leur rappelant la nécessité de se conformer à la loi interdisant la vente de loteries aux mineurs, campagne bien accueillie. Des mesures administratives ont aussi été instaurées à l'égard des détaillants contrevenant à la loi et, en cas de récidive, des pénalités sont appliquées pouvant aller jusqu'au retrait du terminal. À ce jour, Loto-Québec a reçu 7 plaintes dont 2 ont nécessité l'émission d'un avis aux détaillants concernés.

Le réseau des ventes bénéficie de l'apport de 129 grossistes, tous constitués en petite entreprise, qui sillonnent chaque semaine les différentes régions du Québec afin d'assurer la distribution et la mise en marché de nos produits. Une nouvelle division complète du territoire québécois est entrée en vigueur le 1er avril 2000.

Par ailleurs, le renouvellement du parc des 8 256 terminaux a été complété comme prévu en juin 2000. Muni d'un écran tactile et d'un afficheur-client, le nouveau terminal V3000, entièrement conçu au Québec, facilite les opérations quotidiennes des détaillants et offre d'autres possibilités, notamment en matière de commercialisation, de communication et de gestion. Depuis le mois de septembre 2000, la validation des loteries passives et instantanées est offerte au terminal 22 heures par jour, soit de 4 h à 2 h le lendemain.

Nombre d'heures travaillées au chantier de l'ensemble hôtelier du Casino de Hull

Nombre d'emplois directs et indirects créés au cours de la construction

Nombre de contrats d'entrepreneurs et de fournisseurs reliés aux travaux

SUR L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

TROIS CASINOS : MARCHÉS TOURISTIQUES INTERNATIONAUX

Quand le Gouvernement a confié le mandat à Loto-Québec d'ouvrir des casinos, il souhaitait que ceux-ci participent à l'essor économique du Québec par le développement de nouveaux marchés touristiques internationaux, précisément par la promotion de services déjà offerts aux Québécois.

Loto-Québec gère trois casinos, ceux de Montréal, Charlevoix et Hull, et près de 10 millions de personnes ont visité l'un des trois casinos au cours de la dernière année, soit pour y jouer, assister aux spectacles ou savourer des repas fins.

Michel Boutin
Contremaître
Pomerleau Decarel

La coentreprise Pomerleau Decarel assure la gérance du chantier de construction du nouveau complexe hôtelier au Casino de Hull, un projet d'envergure procurant une centaine de contrats à divers entrepreneurs et fournisseurs.

En 2000-2001, les casinos du Québec ont généré 696,5 millions de dollars de revenus de jeu, dont 24 % en raison de notre clientèle hors Québec; cette clientèle touristique a par ailleurs généré des retombées économiques évaluées à 95,1 millions de dollars en dépenses directes autres que le jeu. Les casinos assurent 4 029 emplois.

Les 350 spectacles présentés annuellement au [illegible] de succès comme le démontre la [illegible] du Cabaret avec 148 000 billets

LE CASINO DE MONTRÉAL, l'un des plus grands casinos du monde relativement aux équipements, emploie à lui seul 2 612 personnes. Il comprend 118 tables de jeu, plus de 3 000 machines à sous, une section Hautes Mises, un salon Keno, quatre restaurants - Nuances, Via Fortuna, La bonne carte et l'entre-mise -, Le Cabaret, une salle de banquet, le salon privé l'exécutif et un stationnement intérieur d'une capacité de 2 200 véhicules.

Le Casino de Montréal est ouvert 24 heures par jour, 7 jours sur 7, et accueille en moyenne 17 000 visiteurs par jour. Les tournois de jeu de table et de machines à sous ont été, encore cette année, très courus.

LE CASINO DE CHARLEVOIX compte 348 employés et est un acteur de premier plan dans le développement du marché touristique de sa région avec l'hôtel Fairmont Manoir Richelieu. Le Casino de Charlevoix comprend 780 machines à sous, 22 tables de jeu, une section Hautes Mises, un salon Keno et un bar. Les tournois de jeu de table y sont très populaires.

Le Manoir Richelieu a profité d'une stratégie de mise en marché dynamique qui s'est déployée non seulement en fonction de la destination, mais aussi en fonction des activités qui s'y rattachent en toutes saisons. Ainsi, le golf du Manoir a été largement promu et visité. Le Manoir est en fait devenu l'une des destinations favorites des motoneigistes et des touristes américains invités à savourer l'hiver québécois, avec notamment ses traîneaux à chiens. Le développement du marché touristique du Nord-Est des États-Unis s'explique par une imposante campagne publicité-hiver qui visait, de façon précise, la clientèle américaine de New-York et Boston.

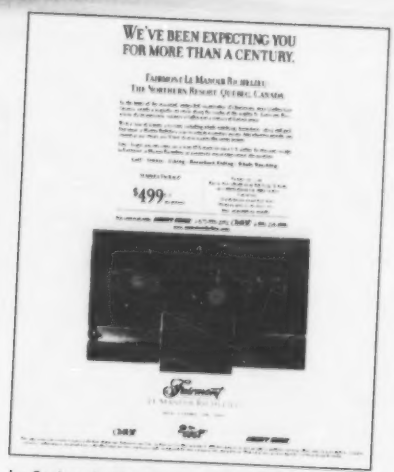

Le Casino de Charlevoix et l'hôtel Fairmont Manoir Richelieu représentent un attrait touristique majeur pour la clientèle touristique américaine toujours plus nombreuse.

La proportion des visiteurs américains est passée de 9 % en 1999 à 15 % en 2000 et on espère l'augmenter à 20 % en 2001. Dans l'ensemble, le pourcentage de la clientèle qui représente les visiteurs hors Québec est passé de 17 % en 1999 à 24 % en 2000.

LE CASINO DE HULL emploie 1 005 personnes et offre 55 tables de jeu et 1 410 machines à sous, comporte un salon de Keno, trois restaurants - Le baccara, Banco et Le Café - deux bars, une salle de banquet, un salon privé, de même qu'une aire d'exposition d'œuvres d'art pour les créateurs de la région. Avec son agrandissement, il constitue pour la région un attrait touristique incontournable. Ce projet de construction majeur, amorcé l'automne dernier, inclut un hôtel de 350 chambres, un centre de congrès, une salle de spectacle ainsi qu'un parcours de golf.

RESTO-CASINO : PLUS DE 2 MILLIONS DE REPAS PAR ANNÉE

Sous la responsabilité de la filiale Resto-Casino, les restaurants des casinos emploient 672 personnes à Montréal, 319 à Hull et 26 dans Charlevoix pour un total de 1 017. Ils servent plus de 2 millions de repas par année. Cette activité nécessite des approvisionnements de toutes sortes équivalant à un montant de 23 millions de dollars.

Le rôle de Resto-Casino est d'offrir par son savoir-faire, des services d'hôtellerie et de restauration de haute qualité, un agrément supplémentaire pour la clientèle de nos établissements de divertissement. Les restaurants des casinos québécois, qui utilisent autant que possible les produits du terroir en fonction des saisons, montrent un chiffre d'affaires de plus de 66 millions de dollars. Au cours de l'exercice, Resto-Casino s'est vu ajouter la responsabilité de la gestion de l'exploitation du nouvel hôtel, sous la bannière Hilton, et du centre des congrès à Hull.

M. Alain Labrie, chef exécutif de l'Auberge Hatley, M. François Hanchay, chef exécutif du Casino de Hull et M. Jean-Pierre Curtat, chef exécutif du Casino de Montréal, alors qu'ils reçoivent officiellement la distinction « cinq diamants » du AAA et CAA / CAA-Québec.

DES RESTAURANTS DE DISTINCTION Le restaurant Le baccara, au Casino de Hull, et le restaurant Nuances, au Casino de Montréal, ont été honorés. Ils ont reçu la distinction « cinq diamants » du AAA et CAA / CAA-Québec.

Des chefs de réputation internationale, parmi lesquels Frédéric Bourse, d'Italie, Rémy Giraud, de Val-de-Loire, et Thierry Breton, de Paris, sont venus les honorer de leur présence. La gastronomie des casinos gagne en notoriété à l'extérieur du Québec.

Le chef du Casino de Hull, François Hanchay, a reçu, le 4 novembre 2000, le Trophée du Président, décerné par la Fédération canadienne des chefs cuisiniers, pour son apport à la profession.

Robert Tanner
Les fruits et légumes Canam inc.
Saint-Laurent

Les fruits et légumes Canam inc. est l'un des nombreux fournisseurs de l'industrie alimentaire qui se partagent les achats de nourriture d'une valeur de 10,5 millions de dollars effectués par Resto-Casino.

Le chef du Casino de Montréal, Jean-Pierre Curtat, a pour sa part reçu l'Étoile de la gastronomie 2000, prix décerné par Charton Hobb's, ambassadeur et importateur des grandes marques. Il a ainsi décroché la distinction Chef de l'année. Par ailleurs, en Espagne, il a participé à une démonstration culinaire organisée par les ministres de l'Agriculture de plusieurs pays au Casino de Catalogne. Cet événement a été l'occasion de promouvoir les produits du terroir québécois.

De plus en plus, la restauration des casinos contribue ainsi au rayonnement de l'image corporative et au rapprochement avec les diverses clientèles.

LE BINGO : UNE RÉFORME POUR UN SECOND SOUFFLE

Le secteur du bingo traditionnel revêt une grande importance pour les centaines d'organismes sans but lucratif (OSBL) qui ont choisi le bingo comme source de financement. Cette industrie génère 275 millions de dollars, dont 41 millions pour les produits en réseau commercialisés par la Société des bingos du Québec (SBQ).

Au terme de sa troisième année d'existence, la SBQ affiche ainsi un chiffre d'affaires de 41 millions de dollars et un bénéfice de 13 millions de dollars. De ce bénéfice et conformément au partenariat établi en 1997, un montant de 9,1 millions de dollars a été versé aux OSBL, soit 8,2 millions de dollars au profit des 735 organismes qui organisent leurs événements de bingo dans les salles reliées au réseau de la SBQ, alors qu'une somme de 931 000 dollars a été répartie entre les OSBL dont les événements de bingo ont lieu dans les salles non participantes.

Claude Bougie
Représentant-propriétaire du
Bingo Pointe-aux-Trembles

Claude Bougie est le représentant-propriétaire du Bingo Pointe-aux-Trembles qui fait partie des salles reliées au réseau de la Société des bingos du Québec.

Pour augmenter la capacité de financement des OSBL et assurer des contrôles plus rigoureux, souhaités par les intervenants eux-mêmes, une réforme est en cours. Le 20 décembre 2000, le gouvernement a approuvé une série de mesures visant un redressement de la situation.

Résultant de nombreuses consultations avec le milieu, ces mesures proposent un partage des responsabilités entre les intervenants institutionnels, dont la SBQ, pour mettre à profit l'expertise de cette dernière et donner un souffle nouveau à cette industrie tout en assurant des dispositions de contrôle plus serrées par un plan de restructuration de l'industrie. La SBQ verrait son mandat modifié en conséquence.

L'amélioration de la gestion des salles et la diversification des jeux offerts sont deux des clés permettant la relance de l'industrie, dont le principal objectif est d'augmenter les recettes des OSBL pour le financement de leurs œuvres philanthropiques.

M^me^ Micheline Asselin est présidente du Bingo communautaire de l'Est et directrice générale de la Maison Dalauze : un organisme sans but lucratif qui s'assure une part importante de son financement grâce aux activités de bingo.

Trois produits sont présentement offerts quotidiennement par la SBQ : un en soirée, *Le Grand Tour*; un en après-midi, *Le Petit Tour*; également un jeu optionnel du type Keno, *Éclair*, ajouté en 1999.

La SBQ a, encore cette année, mené de front des initiatives visant à dynamiser le bingo au Québec, notamment au plan de la promotion. À ce chapitre, la Société a fait connaître les salles participantes et offert à la clientèle de nombreux divertissements, en collaboration avec ses partenaires. Parmi les initiatives qui ont suscité un vif intérêt, notons le Bingo Show III avec Michel Louvain. Les événements du Bingo Show ont atteint leur objectif : une assistance augmentée de 110 %, des ventes en hausse de 179 % et l'accroissement de la notoriété du bingo auprès du grand public.

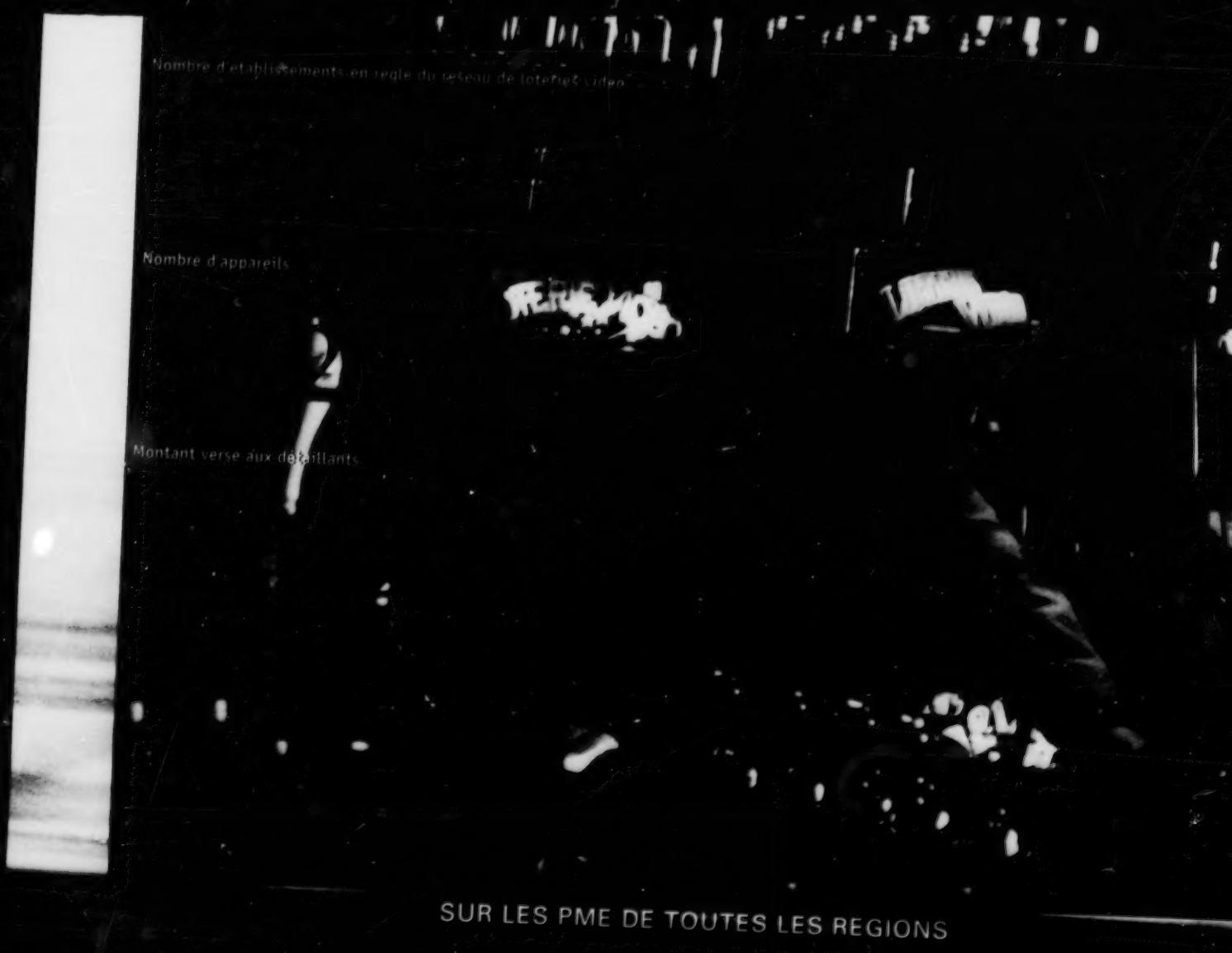

LOTERIES VIDÉO : INTÉGRITÉ ET SÉCURITÉ

Les revenus de la Société des loteries vidéo du Québec (SLVQ) ont atteint 1,053 milliard de dollars au 31 mars 2001, dégageant un bénéfice net de 639,1 millions de dollars, soit 15,7 % de plus que celui de l'exercice précédent.

La croissance des jeux de loterie vidéo, qui s'appuie sur une technologie de pointe, s'explique par une gestion serrée du réseau d'appareils et sur un partenariat entre la SLVQ, ses 40 employés et ses partenaires du secteur privé. Ces partenaires, qui gèrent une grande partie des opérations quotidiennes reliées à l'exploitation des loteries vidéo, représentent pour la SLVQ un investissement annuel d'environ 16 millions de dollars en contrats et ententes d'affaires, contribuant ainsi à l'activité économique partout au Québec et à la création d'emplois durables en région.

Spiro Markessinis
Propriétaire
Restaurant Deli 500

Le restaurant de Spiro Markessinis est l'un des 4 085 établissements qui sont partenaires de la Société des loteries vidéo du Québec.

À la fin de l'exercice 2000-2001, le réseau compte 15 251 appareils répartis dans 4 085 établissements titulaires d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux, ce qui représente un appareil par 484 habitants, l'un des plus faibles taux au Canada. Le nombre d'appareils, tout comme le nombre d'établissements, est demeuré constant depuis 1997.

Tout au long de l'année, la SLVQ a continué de raffiner la gestion informatique de son parc d'appareils, tout comme ses procédés reliés à l'échange d'information, la facturation, les mécanismes d'entretien, la gestion des inventaires et la sécurité. De plus, la SLVQ a lancé un appel d'offres public en vue du remplacement de son parc d'appareils de loterie vidéo. Ces appareils montrant des signes d'usure, ce processus vise également à les doter de meilleurs mécanismes de contrôle et de responsabilisation des joueurs. Le remplacement de tous les appareils du réseau sera complété en 2002.

Le parc d'appareils de loteries vidéo au Québec, qui compte 15 251 machines, sera complètement renouvelé en 2002.

RESPONSABILISATION SOCIALE La SLVQ, en collaboration avec le Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu de l'Université Laval, propose aux détaillants une séance d'information sur le jeu pathologique. L'objectif de cette tournée est, d'une part, de s'assurer que les détaillants disposent des informations nécessaires pour ne pas perpétuer les mythes généralement associés aux jeux de hasard et d'argent. D'autre part, la tournée vise à aider les détaillants à reconnaître plus facilement les véritables joueurs pathologiques, soit ces quelque 2,1 % de la population présentant un problème de jeu à un moment ou un autre de leur vie, de manière à leur venir en aide s'ils en ont l'occasion. D'ici 2002, la SLVQ prévoit la participation de tous les détaillants à cette séance d'information.

INGENIO : UN DYNAMISME PROLIFIQUE

Ingenio, la plus jeune filiale de Loto-Québec, a su s'imposer dans l'industrie des loteries depuis sa création il y a maintenant deux ans. Issue des efforts de Loto-Québec en recherche et développement et s'appuyant sur la solide réputation de son siège social comme chef de file international dans le domaine des jeux et des loteries, Ingenio a fait sa marque très rapidement.

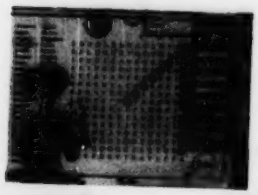

Ses travaux suscitent de l'intérêt un peu partout dans le monde, grâce à des réalisations de qualité : un brevet mondial, deux jeux avec cédérom lancés sur le marché québécois, des adaptations en territoire étranger, dont en langues Allemande et Néerlandaise, cinq distinctions remportées, dont quatre internationales, et plusieurs concepts en développement. Une feuille de route impressionnante pour une équipe de seulement 36 employés comprenant surnuméraires, contractuels et pigistes.

Les graphismes réalisés pour un produit développé par Ingenio comme *Mot Mystère* mettent en valeur l'expertise québécoise en multimédia.

Pour y parvenir, Ingenio a largement fait appel à l'expertise québécoise en multimédia. Des produits tels que *Trésors de la tour* et la production multimédia de *Mot Mystère* sont le fruit de cette étroite collaboration. En fait, le succès international des produits développés permet de souligner le savoir-faire québécois en la matière.

Les clients d'Ingenio font partie du réseau des 180 sociétés de loterie publiques disséminées dans le monde. Une partie importante du travail consiste à accompagner ces sociétés dans une démarche de transition vers une nouvelle clientèle et de nouveaux outils qui ne leur sont pas familiers. Par exemple, des discussions sont en cours avec la loterie nationale française pour développer de nouveaux concepts de jeux.

DES LOTERIES CONÇUES POUR TOUS LES MARCHÉS Ingenio détient des droits de propriété sur ses créations et offre des solutions de jeux clés en main inspirées de concepts adaptables à la plupart des marchés. Sa stratégie de commercialisation est simple : offrir des produits multimédias originaux développés pour une clientèle adulte de

Luc Larouche (à gauche)
Président
Alain Limouzin
Directeur général
Les Studios Sidecity inc.

Les Studios Sidecity font partie des nombreuses firmes québécoises du multimédia qui collaborent avec Ingenio pour développer des produits originaux.

joueurs occasionnels. Ingenio s'appuie sur une technologie universelle qui s'intègre harmonieusement aux réseaux de distribution déjà en place pour les loteries traditionnelles.

Trésors de la tour a déjà fait une entrée remarquée sur le marché européen, en octobre 2000, en joignant la gamme des loteries vendues par la Loterie nationale de Belgique, grâce à une version du jeu avec cédérom accessible en langues française, allemande et néerlandaise. Le mois suivant, c'était au tour de l'Iowa State Lottery de se lancer avec succès dans l'aventure de la loterie avec cédérom, une grande première américaine pour *Trésors de la tour*. D'autres ententes ont été conclues pour le lancement prochain du cédérom dans d'autres États américains, ailleurs au Canada ainsi qu'en Suisse.

TECHNOLOGIES NTER : L'EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE

Loto-Québec a procédé à la création d'une coentreprise avec CGI, Technologies Nter. Grâce au partenariat de ces deux entreprises, des solutions uniques sont maintenant proposées à l'industrie des jeux de hasard et d'argent à travers le monde.

Une synergie complète et immédiate a permis à Nter, dès sa première année d'exploitation, de se positionner en Europe et en Amérique. Les services de Technologies Nter sont maintenant sollicités dans le cadre d'appels d'offres portant sur des systèmes de gestion de casinos, des concepts de jeux télévisés et de lancement de jeux de loteries. Avec ses 181 employés, Nter a affiché sa rentabilité dès son premier exercice financier.

[illegible] de la [illegible] accompagné du vice-président exécutif, M. Gaétan Roy.

Technologies Nter s'est donné pour mission de devenir un chef de file mondial reconnu pour son offre de services intégrés et novateurs. En ayant recours à la qualité, à la créativité, à l'innovation et à l'évolution des technologies de pointe, elle veut contribuer à diffuser le savoir-faire québécois sur les marchés internationaux.

Pour y parvenir, elle propose les produits et les services suivants :

- Un système complet de gestion des jeux sur terminaux adapté aux technologies modernes et doté d'une robustesse, d'une intégrité, d'une performance, d'une sécurité et d'une fiabilité à toute épreuve.
- Des applications spécifiques développées pour les secteurs des casinos, des bingos et des loteries vidéo.
- Des services-conseils en développement des affaires et à la commercialisation.
- L'implantation des opérations relativement aux jeux de hasard et d'argent.

Depuis sa création, la nouvelle Société a entrepris la conception d'un nouveau système complet de gestion de loterie sophistiqué destiné à répondre aux besoins futurs de Loto-Québec. Cette solution intégrée, novatrice et flexible constituera le produit vedette de Technologies Nter pour sa commercialisation internationale.

CASILOC : UNE GESTION EFFICACE DE PROJETS IMMOBILIERS

Filiale responsable de l'administration de projets immobiliers, de l'acquisition des biens immobiliers et de la location des lieux pour les casinos d'État, Casiloc a intensifié son action durant l'exercice 2000-2001.

Elle est effectivement devenue l'un des principaux fournisseurs de travail au Québec, tout en contribuant à la réputation d'excellence et d'efficacité de l'industrie de la construction.

Casiloc aura géré, à l'ouverture de l'ensemble hôtelier du Casino de Hull, huit grands projets depuis 1993, une valeur globale de 820 millions de dollars, soit plus de 100 millions de dollars en moyenne par année.

À la fin de septembre 2000, Casiloc a terminé l'édifice multifonctionnel de Loto-Québec à Montréal, au coin des rues Mill et Bridge. Ayant généré plus de 500 000 heures de travail reliées à la construction et d'une superficie de 22 000 mètres carrés, il permet, entre autres choses, le regroupement effectif de cinq entrepôts, d'ateliers de travail, d'archives de la Société et de plusieurs salles de formation. Il contient aussi, pour les employés du Casino de Montréal, la première garderie ouverte 24 heures par jour au Québec.

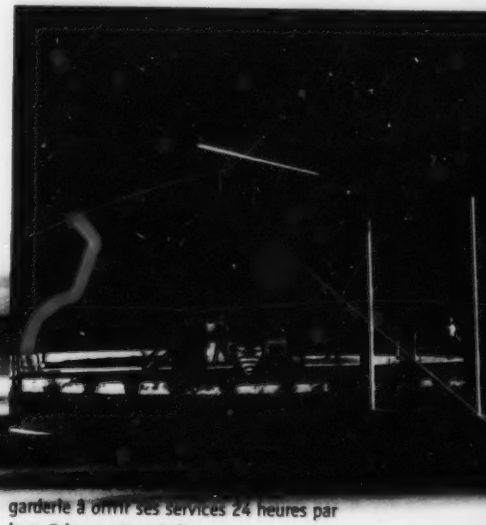

garderie à offrir ses services 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Au cours de l'exercice 2000-2001, Casiloc a également avancé la construction du projet de l'ensemble hôtelier du Casino de Hull.

Ce centre de villégiature urbain, d'un coût de 228 millions de dollars, comprendra un hôtel de 350 chambres, sous bannière Hilton, un centre de congrès de 2 200 mètres carrés et d'une capacité de 1 800 personnes, une salle de spectacle de plus de 1 000 places, ainsi qu'un parcours de golf.

La construction va bon train, de sorte que l'hôtel, le centre de congrès et la salle de spectacle devraient ouvrir, suivant les prévisions, au début de l'automne 2001. Le parcours de golf sera inauguré ultérieurement.

Le chantier de l'hôtel du Casino de Hull est un des plus importants de l'année. Il prévoit la mise en œuvre de plus de 1 500 000 heures de travail et permet à plus de 100 entrepreneurs et fournisseurs de partager des contrats de construction et d'approvisionnement.

Photo : Bernard Brault, *La Presse*

SUR L'ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE ET AU DIVERTISSEMENT

COMMUNICATIONS : MULTIPLIER LES LIENS AVEC LA COLLECTIVITÉ

La vice-présidence corporative Communications et affaires publiques réalise les tirages, accueille et paie les gagnants, répond aux demandes d'information du public et des médias, établit des liens avec la collectivité à l'aide de commandites et encourage la création artistique par la Collection Loto-Québec.

DES TIRAGES TRANSPARENTS Sous le signe de la transparence et de la crédibilité, les tirages sont effectués quotidiennement par une équipe soucieuse des procédures. Aux centaines de tirages courants s'ajoutent des événements télévisés requérant une étroite collaboration entre l'équipe de Loto-Québec et les vérificateurs externes. Les cotes d'écoute confirment la popularité de cette formule reprise en France, entre autres pays.

Charles Dutoit
Directeur artistique
Orchestre symphonique de Montréal

L'Orchestre symphonique de Montréal présente depuis plusieurs années des concerts gratuits au cours de l'été dans les parcs du Québec grâce à l'apport des commandites de Loto-Québec.

300 MILLIONS DE DOLLARS REMIS EN CHÈQUES À la suite des tirages, quelque 300 millions de dollars ont été réclamés à nos bureaux de Montréal et de Québec en lots de toutes sortes. En l'an 2000, 48 chèques de 1 million de dollars ou plus ont été remis, en plus d'un de 15 millions de dollars à un citoyen de Saint-Constant.

UN SITE INTERNET TRÈS FRÉQUENTÉ Mis en place en 1996, le site Internet de Loto-Québec figure parmi les 10 sites québécois les plus fréquentés. La fréquentation du site s'est accrue de 66 % pour atteindre le nombre record de 914 000 visites, en mars 2001, ce qui laisse entrevoir le dépassement prochain d'un million de visites par mois.

L'APPORT DES COMMANDITES Un vaste programme de commandites vient prêter main-forte aux comités organisateurs d'une centaine d'événements socioculturels, artistiques et sportifs d'un bout à l'autre du Québec dans le but de les rendre davantage accessibles à la population.

Montréal bénéficie d'importantes commandites consenties au Grand Prix Air Canada et au Festival juste pour rire, où la participation de Loto-Québec favorise la tenue de 2 000 spectacles gratuits dans la rue. La Société a permis la tenue de concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal dans les parcs au cours de l'été et apporte son appui à d'autres orchestres symphoniques : Lac-Saint-Jean, Sherbrooke, Trois-Rivières, Laval, Québec. Loto-Québec est également associée à la Soirée des Masques et aux Mosaïcultures internationales de Montréal.

La conférence de presse annonçant le projet de construction de l'ensemble hôtelier du Casino de Hull s'est déroulée en présence notamment de M. Bernard Landry, l'actuel premier ministre du Québec, et de M. Michel Crête, président-directeur général de Loto-Québec.

UNE COLLECTION UNIQUE D'ŒUVRES D'ART CONTEMPORAIN Depuis 22 ans déjà, la Collection Loto-Québec contribue à encourager les artistes québécois, à stimuler la création d'ici grâce à l'acquisition d'œuvres d'art et à favoriser leur diffusion. Enrichie de 200 nouvelles créations, la Collection regroupe 2 200 œuvres d'art contemporaines réalisées par 650 artistes québécois.

Afin de permettre au public d'apprécier les joyaux de cette Collection, à laquelle Loto-Québec a consacré plus de 2,9 millions de dollars depuis 1979, des expositions ont eu lieu au Centre d'art d'Orford et au Musée d'art de Saint-Laurent.

RESSOURCES HUMAINES : FORMATION ET QUALITÉ DE VIE

La vice-présidence corporative aux Ressources humaines chapeaute une panoplie d'activités de nature opérationnelle, de services-conseils et de développement qui répondent aux orientations stratégiques dans tous les champs d'action de la Société.

Formation et perfectionnement sont au centre des préoccupations du secteur des Ressources humaines. Ainsi, des garderies, sous l'égide des Centres de la petite enfance (CPE), sont établies pour les enfants des employés des casinos, du siège social de la rue Sherbrooke, de l'édifice multifonctionnel de la rue Mill et de Hull. Deux des garderies sont ouvertes 24 heures par jour, 7 jours par semaine, une première au Québec.

Les cours de formation aux croupiers sont offerts à l'édifice multifonctionnel de la rue Mill à Montréal et représentent l'une des nombreuses activités de formation de Loto-Québec.

Le secteur des Ressources humaines a, entre autres, émis une politique corporative de formation et de perfectionnement favorisant le développement professionnel et académique du personnel de la Société. Un concept de formation a aussi été implanté, en vertu duquel plus de 80 formateurs sont à l'œuvre dans les casinos.

L'année a été consacrée à la révision et à la consolidation de nombreuses composantes du cadre existant en matière de politiques, de programmes et de processus ainsi qu'à l'identification des possibilités de formation associées à la première phase du plan de relève.

La formation est une préoccupation constante. C'est pourquoi, pour l'ensemble de la Société, 2,8 % de la masse salariale aura été consacré à la formation des quelque 6 000 employés.

Plus de 7 100 candidats ont, au cours de la dernière année, manifesté un intérêt pour les 86 emplois affichés. De ce nombre, 73 ont été pourvus.

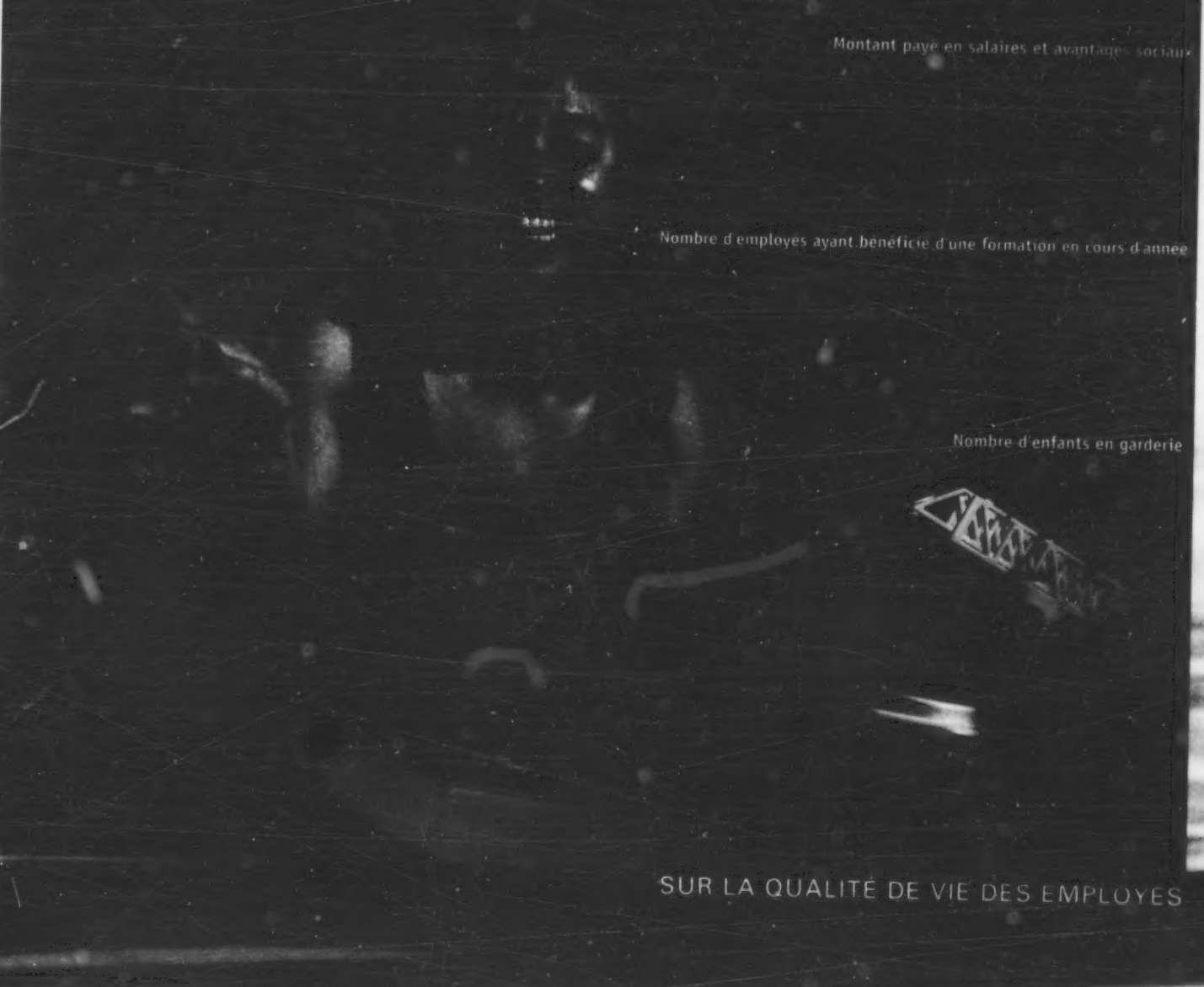

SUR LA QUALITÉ DE VIE DES EMPLOYÉS

Bountheung Sombounsing
Éducatrice
Casinours

Casinours est une garderie qui offre un service permanent aux parents travaillant au Casino de Montréal pour leur permettre ainsi de mieux concilier leur vie familiale avec leur horaire de travail.

Les relations de travail ont été marquées par la signature d'une convention collective d'une durée de cinq ans avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses de Loto-Québec. Des efforts significatifs ont été faits en matière de révision et de consolidation des composantes des régimes d'assurances collectives et de retraite par le truchement de divers forums avec les représentants des 15 unités syndicales qui composent l'organisation. De plus, le cadre de la politique en santé et sécurité au travail a été mis à jour, ce qui facilitera considérablement la gestion.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : SÉCURITÉ ET SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT

La vice-présidence des Technologies de l'information exploite et développe les systèmes de jeux et de gestion des jeux et conseille la Société dans l'évolution des techniques soutenant ses processus d'affaires.

FIABILITÉ Le taux de disponibilité globale des systèmes de loteries se situe à 99,94 % pour l'exercice 2000-2001. Plus de 458 millions de transactions ont été traitées durant cette période, ce qui représente un record pour une année.

DÉVELOPPEMENT Le développement de nouveaux produits et l'entretien des jeux existants dans le secteur des technologies de l'information mobilisent de nombreuses ressources employées à livrer des produits répondant à nos plus hauts standards de qualité et d'intégrité. À ce titre, un support est procuré aux produits tant de loteries, tels que *Extra Multiple*, *Double Jeu* et *Banco spécial*, que des casinos pour lesquels deux projets ont été réalisés : le Méga Keno, de même que le nouveau terminal Keno.

Par ailleurs, le déploiement des terminaux de jeux V3000 et la migration à la technologie numérique du réseau de transmission des données de jeux ont été achevés tel que prévu. Cette génération d'appareils a amélioré sensiblement la qualité d'impression des billets de loterie. Ce projet d'envergure s'est concrétisé avec la participation de compagnies québécoises qui ont fabriqué les appareils, procédé à l'installation des terminaux et rehaussé le réseau de télécommunication.

La diffusion des résultats de tirages a reçu une mention dans la catégorie Sécurité au premier Gala du commerce électronique, le 20 novembre 2000, au Cabaret du Casino de Montréal. Tout en garantissant l'intégrité des données, cette application, qui utilise l'Internet, assure aux diffuseurs – journaux, radio, télé – un accès sécuritaire aux résultats du tirage.

RENOUVELLEMENT DES SYSTÈMES DE JEUX Des projets ont été initiés pour renouveler les plates-formes de jeux et leur gestion. Le projet ServerNet vise plus particulièrement la modernisation des ordinateurs et des logiciels d'exploitation. Il en ressort des systèmes plus performants, plus rapides et mieux adaptés aux besoins.

FINANCES ET ADMINISTRATION : UN CONTRÔLE SERRÉ

L'ampleur du chiffre d'affaires et la diversité des activités de la Société commandent des procédés administratifs et financiers rigoureux. Cette responsabilité, qui incombe à la vice-présidence corporative Finances et administration, comporte un soutien aux opérations doublé d'un contrôle serré.

TRANSPARENCE DANS L'OCTROI DES CONTRATS En matière d'approvisionnement, les acquisitions et le choix des fournisseurs sont effectués conformément à des directives strictes, avec transparence et intégrité. Tout en recherchant le meilleur rapport qualité / prix dans le respect des normes d'efficacité requises, l'achat au Québec et le développement des entreprises québécoises sont favorisés. Loto-Québec applique scrupuleusement les politiques en vigueur d'octroi des contrats.

Le secteur Finances et administration a travaillé à de nombreux projets pendant la dernière année, dont le projet de mise en place d'un nouveau progiciel financier intégré ORACLE. Celui-ci remplacera une dizaine de systèmes datant des années 80 et qui ne répondent plus aux besoins de la Société. En plus de donner accès à une base de données procurant une information complète et intégrée, cette nouvelle technologie servira de point d'ancrage pour effectuer l'évolution de la Société vers le commerce électronique.

La direction des Services du bâtiment a accueilli 280 employés dans le nouvel édifice multifonctionnel, rue Mill. Ces employés proviennent des secteurs des casinos et des loteries.

AFFAIRES CORPORATIVES : UNE EXPERTISE JURIDIQUE POLYVALENTE

Le secteur des Affaires corporatives regroupe trois directions, soit la Recherche et prévention du jeu pathologique, les Affaires juridiques et le Secrétariat corporatif.

À ce titre, le secteur des Affaires corporatives, par le biais de son expertise, tant de nature juridique que de secrétariat, est un pilier important. Il apporte un soutien continu aux différentes sphères d'activités du groupe Loto-Québec. Il a participé au cours du dernier exercice financier à plusieurs grands projets corporatifs, notamment l'achat et la location des terrains requis pour le projet du complexe hôtelier du Casino de Hull, la réalisation d'ententes nécessaires à l'opération de 2 centres de la petite enfance ouverts 24 heures et l'organisation de Technologies Nter inc., créée en partenariat avec CGI inc. Il a également procédé, en collaboration avec l'Office de la langue française, à l'élaboration et à l'adoption d'une politique linguistique applicable à Loto-Québec et à ses filiales.

Soulignons particulièrement, au cours de l'exercice financier 2000-2001, son implication active dans la préparation des documents utilisés lors de la Commission parlementaire tenue au mois de septembre 2000. Celle-ci portait spécifiquement sur les activités de Loto-Québec et de ses filiales. Le secteur des Affaires corporatives est responsable de l'obtention des brevets et des marques de commerce nécessaires pour la protection de la propriété intellectuelle de la Société à l'échelle internationale ainsi que de l'octroi des licences nécessaires pour la commercialisation mondiale de ses produits.

Parallèlement à l'exécution des mandats reliés aux affaires courantes de la Société, le secteur des Affaires corporatives maintient un centre de documentation qui, avec plus de 2 400 livres et une collection impressionnante de périodiques sur les jeux de hasard et d'argent, constitue une source exceptionnelle d'information, consulté par les sociétés de loteries du monde entier.

JEU PATHOLOGIQUE : INTENSIFICATION DE LA PRÉVENTION

Depuis plus de 20 ans, Loto-Québec a été proactive à l'égard de la recherche scientifique et de la prévention du jeu pathologique. Elle a multiplié les mesures visant à sensibiliser la population au jeu pathologique. En 2000-2001, plus de 10 millions de dollars ont été consacrés par la Société à cet effet. Comme événement marquant de l'exercice précédent, il faut souligner l'adoption en février 2000 par l'Assemblée nationale d'une loi interdisant la vente de loteries aux mineurs, un projet qui était d'ailleurs proposé par Loto-Québec. Une série de mesures a donc été adoptée par la Société afin d'appuyer cette loi. Des mesures spécifiques ont été déployées auprès des grossistes, des détaillants et des consommateurs et de nouvelles procédures administratives ont été mises en place, notamment sur les actions à prendre en cas de non-respect par le détaillant de l'interdiction de vendre à des mineurs.

Les porte-parole francophones de la nouvelle campagne publicisant le service d'aide téléphonique.

DES CAMPAGNES LARGEMENT DIFFUSÉES Une campagne publicitaire s'adressant au grand public a accompagné l'application de ces mesures. Cette campagne avait comme objectif de sensibiliser les Québécois à la nouvelle loi. La télévision, la presse écrite et l'affichage ont été mis à contribution.

Une autre campagne, plus générale, a suivi afin de rappeler au public que les jeux de hasard et d'argent sont réservés aux adultes et l'invitant à la modération dans le jeu. Loto-Québec a ajouté à cette démarche une nouvelle campagne plus ciblée publicisant le service d'aide téléphonique aux joueurs pouvant éprouver des problèmes de jeu.

DES PROGRAMMES CIBLÉS En plus des montants versés au ministère de la Santé et des Services sociaux, Loto-Québec a continué à subventionner plusieurs programmes destinés à la prévention et au traitement du jeu pathologique.

Le programme d'information et d'éducation « Moi, je passe », conçu pour les adolescents et présenté dans les écoles, en était déjà à sa troisième année d'existence et a d'ailleurs fait l'objet d'une révision en cours d'année.

Loto-Québec a augmenté son appui financier à la ligne téléphonique « Jeu : aide et référence » en 2000-2001. Ce service est maintenant offert 24 heures par jour, 7 jours par semaine afin d'offrir un soutien dédié avec des intervenants spécialisés dans le domaine du jeu.

Le programme de bornes interactives a été étendu aux casinos de Hull et de Charlevoix. Ce programme est basé sur un concept permettant aux joueurs de connaître et d'évaluer de manière divertissante leur comportement face aux jeux de hasard. De telles bornes sont installées au Casino de Montréal depuis 1999. À ce jour, plus de 25 000 personnes se sont prévalues de ce service.

Les programmes d'auto-exclusion ont encore été améliorés dans chacun des trois casinos, alors que 3 331 contrats d'auto-exclusion étaient actifs au 31 mars 2001. Ces contrats permettent à des joueurs de s'exclure d'eux-mêmes des casinos pour des périodes allant de 6 mois à 5 ans.

UNE NOUVELLE APPROCHE POUR L'AVENIR Pour donner suite aux mesures annoncées dans le dernier Discours sur le budget, la gestion de tous les programmes de recherche et de sensibilisation est transférée aux ministères et organismes du gouvernement dont c'est la mission première. Ainsi, un montant de quelque 18 millions de dollars sera transféré annuellement au ministère de la Santé et des Services sociaux au profit de la recherche, de la prévention et du traitement du jeu pathologique. D'autre part, 2 millions de dollars seront octroyés au ministère de la Sécurité publique pour l'aider à réaliser pleinement son mandat. En plus de cette contribution financière, les interventions de la Société traduiront son souci de toujours agir en bon citoyen corporatif et seront davantage axées sur ses opérations et s'appliqueront aux produits mêmes, tout en s'adressant à la fois à la clientèle, au réseau des ventes et aux employés de Loto-Québec.

DIRECTION GÉNÉRALE : PLANIFICATION, SÉCURITÉ ET CONTRÔLE

Trois fonctions corporatives sont rattachées à la direction générale et supportent les opérations de la Société.

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE En collaboration avec tous les secteurs de l'entreprise, cette direction voit à la préparation, à la mise à jour et au suivi du plan de la Société et des plans opérationnels des filiales et des vice-présidences. Elle tient également à jour différentes données concernant les dépenses en jeux de hasard et d'argent, l'évolution du marché et l'offre de jeux, principalement au Canada et aux États-Unis.

Pendant la dernière année, la direction de la Planification stratégique a piloté, avec la haute direction, un exercice de redéfinition des grandes orientations de la Société pour les prochaines années.

LA SÉCURITÉ CORPORATIVE À Loto-Québec, l'intégrité et la sécurité sont des valeurs fondamentales que la Société entend appliquer à tous les niveaux. Pour ce faire, la direction principale de la Sécurité corporative établit les normes et procédures de sécurité touchant chacune des opérations de la Société et de ses filiales et elle en exerce le contrôle. Elle définit les mesures de prévention, les plans d'action et en assume la coordination et le suivi.

Pendant la dernière année financière, cette direction principale a mis l'accent sur le renforcement de la sécurité physique, d'une part, et de la sécurité informatique, d'autre part, afin d'assurer à Loto-Québec le plus haut niveau de sécurité possible dans le maintien des opérations en cas de sinistre.

LA VÉRIFICATION INTERNE La Vérification interne a également des responsabilités importantes quant à la réputation d'intégrité et de crédibilité de Loto-Québec. C'est à la direction corporative Vérification interne qu'il incombe de veiller, de façon continue, au bon fonctionnement de l'ensemble des systèmes de Loto-Québec et de ses filiales.

En suivant un plan de travail basé sur l'évaluation des risques et approuvé par le comité de vérification du conseil d'administration, les experts de la Vérification interne analysent périodiquement les systèmes de contrôle, particulièrement dans les secteurs névralgiques.

Au cours de l'exercice 2000-2001, la direction a porté une attention particulière aux nouvelles technologies et à leur intégration dans les systèmes de la Société.

LOTIM : LA GESTION DU SIÈGE SOCIAL

Filiale de Loto-Québec, Lotim inc. détient, en parts égales avec SITQ Immobilier, filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, l'immeuble situé au 500, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal, abritant le siège social de la Société.

Au cours des dernières années, le taux d'occupation de l'édifice a augmenté de manière significative, reflétant ainsi la croissance économique dont bénéficie le Québec, ainsi que le dynamisme de Montréal.

À la fin de l'exercice financier 2000-2001, il n'y avait plus aucun espace vacant. Les deux restaurants et les autres exploitants de commerces de l'immeuble sont les premiers à profiter de l'achalandage qui en résulte.

Cette situation a suscité une légère hausse des revenus par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net d'exploitation de l'immeuble est passé de 3,2 millions de dollars à 3,4 millions de dollars, soit une augmentation de 5,5 % comparativement à la fin de l'année 1999.

LOTO-QUÉBEC

NOMBRE D'EMPLOYÉS

	Au 31 mars 2001			
	Loteries et corporatif			
Catégories				
Cadres	96	11	4	4
Professionnels	202	9	7	2
Techniciens	130	8	5	3
Employés de bureau	254	12	7	7
Conception multimédia / Représentants	–	–	1	20
Total	**682**	**40**	**24**	**36**

NOMBRE D'EMPLOYÉS

	Au 31 mars 2001						
Cadres	9	427	41	190	17	4	9
Cadres d'opérations	–	–	–	–	36	22	–
Professionnels	13	22	4	17	4	1	5
Techniciens	10	173	30	114	1	4	–
Jeux	–	1 024	113	348	–	–	–
Soutien bureau	20	432	65	194	18	24	3
Soutien général	12	534	95	142	596	264	–
Total	**64**	**2 612**	**348**	**1 005**	**672**	**319**	**17**

LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.
ACHALANDAGE ET REVENUS DES CASINOS

	Au 31 mars 2001			
Marchés				
Clientèle locale	4 387,4	770,3	56,6	5 214,3
Clientèle touristique [1] du Québec	851,7	342,7	950,0	2 144,4
Clientèle touristique hors Québec	364,2	1 919,6	41,9	2 325,7
Total	**5 603,3**	**3 032,6**	**1 048,5**	**9 684,4**
Contribution aux revenus de jeu				
Clientèle locale et touristique du Québec	454,8	74,4	38,1	567,3
Clientèle touristique hors Québec	13,6	114,2	1,4	129,2
Total	**468,4**	**188,6**	**39,5**	**696,5**
Contribution à la balance touristique [2] *(dépenses directes autres que le jeu)*				
Clientèle touristique du Québec	20,9	3,3	26,3	50,5
Clientèle touristique hors Québec	20,5	23,7	0,4	44,6
Total	**41,4**	**27,0**	**26,7**	**95,1**

(1) Clientèle provenant de plus de 80 km du casino (selon la définition de Statistique Canada)
(2) Basée sur les hypothèses de l'Étude de retombées économiques de la SCQ, Yves Rabeau, septembre 1997

Source : Société des casinos du Québec inc.

RESTO-CASINO INC.

QUELQUES STATISTIQUES SUR L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE RESTO-CASINO

EN MILLIERS DE DOLLARS	Pour l'exercice financier 2000-2001			
Ventes nourriture	20 884 $	29 $	8 182 $	**29 095 $**
Ventes boissons	18 575 $	1 282 $	9 415 $	**29 272 $**
Ventes cigarettes	247 $	73 $	159 $	**479 $**
Ventes paniers et articles promotionnels	5 034 $	– $	2 392 $	**7 426 $**
Ventes autres et escomptes	50 $	– $	33 $	**83 $**
	44 790 $	1 384 $	20 181 $	**66 355 $**
Nombre de couverts (excluant la cafétéria des employés)	1 619 300	n.d.	661 800	**2 281 100**
Nombre de boissons des bars à jus	6 797 700	n.d.	3 764 200	**10 561 900**
Nombre de « Club Sandwichs » vendus	13 800	n.d.	10 800	**24 600**
Nombre de buffets vendus	186 900	n.d.	144 000	**330 900**
Moyenne de ventes par visiteur du Casino - restaurants	3,66 $	n.d.	2,57 $	**3,28 $**
Moyenne de ventes par visiteur du Casino - bars	0,56 $	n.d.	0,66 $	**0,60 $**
Achats nourriture	7 681 $	19 $	2 869 $	**10 569 $**
Achats de viande (en kg)	*331 000*	*n.d.*	*160 000*	***491 000***
dont le bœuf fumé (en kg)	*45 600*	*n.d.*	*1 200*	***46 800***
Achats de poisson (en kg)	*81 700*	*n.d.*	*42 000*	***123 700***
Achats de tomates (en nombre de boîtes)	*29 800*	*n.d.*	*6 000*	***35 800***
Achats boissons	3 975 $	226 $	1 708 $	**5 909 $**
Achats de bières (en bouteilles)	*391 000*	*n.d.*	*255 000*	***646 000***
Achats de vins (en bouteilles)	*89 200*	*n.d.*	*34 000*	***123 200***
Achats de godets de crème (en unités)	*5 430 000*	*n.d.*	*2 400 000*	***7 830 000***
Achats cigarettes	249 $	61 $	160 $	**470 $**
Achats paniers et articles promotionnels	2 517 $	– $	712 $	**3 229 $**
Achats vaisselle, coutellerie, verrerie et petit équipement	444 $	10 $	166 $	**620 $**
Achats articles jetables	508 $	11 $	223 $	**742 $**
Achats lingerie et uniformes	501 $	1 $	183 $	**685 $**
Entretien et achats de produits d'entretien	530 $	6 $	189 $	**725 $**
Achats autres frais d'exploitation (menus, fleurs, etc.)	197 $	3 $	120 $	**320 $**
	16 602 $	337 $	6 330 $	**23 269 $**
Frais de vente (commissions, cartes de crédit, etc.)	215 $	3 $	196 $	**414 $**
Frais administratifs (frais légaux, papeterie, formation, etc.)	289 $	20 $	229 $	**538 $**
	504 $	23 $	425 $	**952 $**
	19 686 $	519 $	9 694 $	**29 899 $**
Nombre d'employés	672	26	319	**1 017**

LOTERIES

COMMISSIONS AUX DÉTAILLANTS

	(en millions de dollars)
1996-1997	104,8
1997-1998	107,7
1998-1999	114,0
1999-2000	121,3
2000-2001	**124,7**

RÉPARTITION DES DÉTAILLANTS ET DES TERMINAUX PAR CENTRE RÉGIONAL

Au 31 mars 2001

	Nombre de détaillants	%	Nombre de terminaux	%
Montréal et Nord-Ouest du Québec	3 755	32,9	2 785	33,7
Montréal et Sud-Est du Québec	3 966	34,8	2 860	34,6
Est du Québec	3 690	32,3	2 611	31,7
Total	**11 411**	**100**	**8 256**	**100**

RÉPARTITION DES DÉTAILLANTS SELON LA CATÉGORIE DE COMMERCE

Au 31 mars 2001

	Nombre	%
Tabagies et dépanneurs	5 169	45,3
Alimentation	2 052	18,0
Institutions financières	1 129	10,0
Autres entreprises de services	1 682	14,8
Pharmacies	795	7,0
Vendeurs itinérants	78	0,7
Kiosques	139	1,2
Divers	367	3,0
Total	**11 411**	**100**

LOTERIES

Au 31 mars 2001

	Ventes en milliers de dollars			Lots attribués en milliers de dollars		
JEUX SUR TERMINAUX						
Lotto 6/49	**461 956**	465 440	-0,7	**220 478**	218 771	0,8
Super 7	**243 586**	189 694	28,4	**141 946**	106 654	33,1
Québec 49	**64 797**	61 909	4,7	**30 455**	29 098	4,7
Extra	**156 456**	142 882	9,5	**69 861**	63 799	9,5
Banco	**107 560**	109 863	-2,1	**52 705**	53 835	-2,1
La Quotidienne	**25 829**	24 514	5,4	**11 623**	11 032	5,4
Total partiel	**1 060 184**	994 302	6,6	**527 068**	483 189	9,1
LOTERIES INSTANTANÉES						
Régulières et de divertissement	**579 974**	554 809	4,5	**318 006**	303 888	4,6
Cédérom	**11 164**	9 883	13,0	**5 861**	5 188	13,0
Total partiel	**591 138**	564 692	4,7	**323 867**	309 076	4,8
LOTERIES TÉLÉVISÉES						
Instantanées télé	**41 525**	69 193	-40,0	**24 959**	42 014	-40,6
Téléactives	**42 669**	46 168	-7,6	**25 723**	28 093	-8,4
Total partiel	**84 194**	115 361	-27,0	**50 682**	70 107	-27,7
LOTERIES TRADITIONNELLES						
La Mini	**14 894**	16 852	-11,6	**6 555**	7 416	-11,6
Éditions spéciales	**32 771**	31 495	4,1	**17 817**	15 697	13,5
Total partiel	**47 665**	48 347	-1,4	**24 372**	23 113	5,4
PARI SPORTIF	**42 347**	45 522	-7,0	**26 685**	28 267	-5,6
TOTAL	**1 825 528**	1 768 224	3,2	**952 674**	913 752	4,3

LA SOCIÉTÉ DES BINGOS DU QUÉBEC INC.

VENTES PAR RÉGION

	Au 31 mars 2001						
Bas-St-Laurent	7	1 103	30	574 529 $	27 888 $	114 258 $	521 $
Québec, Côte-Nord							
Chaudière, Appalaches,	24	5 256	115	5 807 072 $	319 844 $	1 156 178 $	1 105 $
Saguenay, Lac-St-Jean	9	1 097	30	943 286 $	47 380 $	187 798 $	860 $
Mauricie, Bois-Francs	8	1 928	39	2 309 351 $	128 399 $	460 327 $	1 198 $
Estrie	4	958	21	1 111 996 $	61 686 $	221 243 $	1 161 $
Montérégie	24	5 376	117	7 488 742 $	415 346 $	1 490 599 $	1 393 $
Montréal	33	8 174	170	10 603 975 $	605 815 $	2 112 031 $	1 297 $
Abitibi-Témiscamingue	8	1 058	23	852 761 $	45 575 $	169 699 $	806 $
Outaouais	6	1 335	27	1 156 655 $	63 162 $	230 688 $	866 $
Laval, Laurentides, Lanaudière	31	7 220	147	9 636 444 $	535 100 $	1 919 100 $	1 335 $
Gaspésie	6	661	16	559 237 $	21 792 $	111 245 $	846 $
Total (excluant le Fonds)	**160**	**34 166**	**735**	**41 044 348 $**	**2 271 987 $**	**8 173 166 $**	**1 201 $**
Fonds : Montant alloué aux O.S.B.L. non participants						931 161 $	
Grand total pour O.S.B.L.						**9 104 327 $**	

(*) Nous avons considéré les données envoyées par la RACJ pour dix mois (de avril 2000 à janvier 2001)

LA SOCIÉTÉ DES LOTERIES VIDÉO DU QUÉBEC INC.

LOTERIES VIDÉO

	Au 31 mars 2001
Nombre de sites	4 085
Nombre d'appareils	15 251
Nombre d'appareils par établissement	3,7
Nombre d'habitants par appareil	1/484

REVENUS ET COMMISSIONS

	Au 31 mars 2001
Argent inséré	4 532,1
Argent encaissé	3 479,0
Revenu net	1 053,1
Bénéfice net	639,1
Commissions aux détaillants	315,9

RÉPARTITION PAR RÉGION DES SITES ET DES APPAREILS

Laval, Lanaudière, Laurentides	599	2 375
Montréal	966	4 322
Québec, Chaudière, Appalaches	522	1 804
Mauricie, Bois-Francs	326	1 122
Estrie	282	991
Saguenay, Lac-Saint-Jean, Côte-Nord	272	850
Bas Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine	217	602
Abitibi, Nord du Québec	157	504
Montérégie	511	1 841
Outaouais	233	840
Total	**4 085**	**15 251**

Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001, les **revenus consolidés** de Loto-Québec totalisent 3,6 milliards de dollars, soit une progression de 199 millions de dollars ou de 5,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les secteurs des loteries vidéo et des loteries traditionnelles s'accaparent la plus grande part de l'augmentation du chiffre d'affaires. Les **frais d'exploitation** représentent 613,2 millions de dollars, une augmentation inférieure à 2 %. Le **bénéfice net consolidé** s'élève à 1,4 milliard de dollars, une hausse de 5,9 % en regard de l'année 1999-2000.

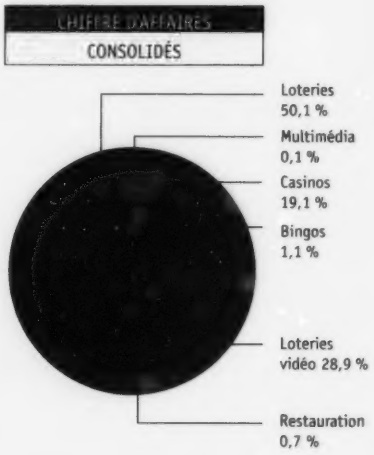

LES REVENUS ET BÉNÉFICES BRUTS SECTORIELS

Le **secteur des loteries** conserve la contribution la plus importante au chiffre d'affaires de la Société, avec des revenus de 1,8 milliard de dollars, 3,2 % de plus qu'en 1999-2000. C'est particulièrement le produit *Super 7* qui a permis d'afficher cette croissance avec une hausse de 53,9 millions de dollars. Quant au bénéfice brut, il s'élève à 712,8 millions de dollars, ce résultat étant en hausse de 10 millions comparativement à l'exercice précédent. Au total, 952,7 millions de dollars ont été versés en lots aux gagnants et 124,7 millions, en commissions aux détaillants.

Avec des revenus de 696,5 millions de dollars, le **secteur des casinos** enregistre une progression de 1,9 %. Les casinos de Montréal et de Charlevoix affichent des hausses respectives de 3,1 % et de 11,6 %, tandis que le casino de Hull enregistre une diminution de 2,8 % de son chiffre d'affaires ou de 5,4 millions de dollars qui reflète l'impact de l'implantation de machines à sous à l'hippodrome Rideau-Carleton. Les ristournes promotionnelles remises en argent aux joueurs des casinos totalisent 12,7 millions de dollars; ce programme a été instauré au cours du dernier trimestre l'an dernier.

Le chiffre d'affaires du **secteur de la restauration** est de 66,4 millions de dollars, soit un revenu équivalent à celui de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires du **secteur des loteries vidéo** s'est élevé à 1,053 milliard de dollars, ce qui représente une croissance de 13,4 % par rapport à l'exercice précédent. Le nombre d'appareils répartis dans près de 4 100 établissements est demeuré constant depuis 1997, soit environ 15 200. Les commissions versées aux commerçants qui exploitent nos appareils dans leurs établissements s'élèvent à 315,9 millions de dollars.

Le **secteur des bingos** affiche des revenus de 41,0 millions de dollars, une légère avance de 1,5 % par rapport à l'année précédente. La Société des bingos du Québec inc. a attribué 18,6 millions de dollars en lots aux gagnants et 2,3 millions de dollars en commissions aux exploitants des salles.

Le chiffre d'affaires du **secteur multimédia** est de 540 000 dollars. Ce secteur a enregistré ses premiers revenus provenant de l'extérieur du pays en cours d'exercice. En effet, INGENIO, filiale de Loto-Québec inc. a livré à la Loterie nationale de Belgique le disque maître *Les Trésors de la Tour* ainsi que *Treasure Tower* pour le marché de l'Iowa State Lottery.

FRAIS D'EXPLOITATION

Les **frais d'exploitation** s'élèvent à 613,2 millions de dollars, soit une augmentation inférieure à 2 % comparativement à l'exercice précédent. Ils représentent un ratio de 16,8 % du chiffre d'affaires de la Société contre 17,5 % en 1999-2000. Le coût des augmentations salariales ainsi que l'amortissement pour une année complète des terminaux de jeux du **secteur des loteries**, dont le déploiement s'est achevé au cours du premier trimestre de l'exercice 2000-2001, sont les principaux éléments responsables de cette croissance.

AUTRES ÉLÉMENTS

Les autres éléments s'élèvent à 143 millions de dollars, soit une augmentation de 12,8 millions de dollars ou de 9,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les taxes à la consommation (TPS et TVQ) expliquent en grande partie cette augmentation. Par ailleurs, les contributions spéciales aux organismes sans but lucratif versées par le secteur des bingos à même ses bénéfices d'exploitation s'élèvent à 9,1 millions de dollars.

CONTRIBUTIONS AUX GOUVERNEMENTS

La contribution de Loto-Québec sous forme de dividendes au ministre d'État à l'Économie et aux Finances représente 1,331 milliard de dollars. À cela s'ajoute les 45,8 millions de dollars remis au gouvernement du Québec dans divers comptes à fin déterminée ainsi que les 89,2 millions de dollars payés au ministre du Revenu à titre de taxe sur capital et de taxe de vente du Québec (TVQ). Le total des contributions versées à Québec s'élève donc à plus de 1,466 milliard de dollars. D'autre part, la Société a versé au gouvernement du Canada 13,5 millions de dollars en guise de compensation pour son retrait du domaine des loteries et 74,2 millions de dollars en taxe sur les produits et services (TPS).

RAPPORT DE LA DIRECTION

Le conseil d'administration est responsable des états financiers consolidés destinés à l'actionnaire. Il délègue à la direction générale la responsabilité de les préparer et au comité de vérification, celle de les réviser.

La direction maintient un système de contrôles internes afin de présenter des états financiers fiables. La Direction corporative de la vérification interne veille de façon suivie au bon fonctionnement du système.

Les états financiers consolidés sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, lesquels exigent dans certains cas des jugements émanant de la direction. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec est le vérificateur des livres et comptes de la Société. Le comité de vérification et le Vérificateur général se réunissent avec la direction afin de discuter de questions touchant la vérification et les états financiers consolidés. Les membres du comité ne sont liés à la Société qu'à titre d'administrateurs.

Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

Président du conseil d'administration
et président-directeur général,
Michel Crête

Vice-président corporatif,
Finances et administration,
Gérard Houle, CMA

Montréal, le 24 mai 2001

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre d'État à l'Économie et aux Finances

J'ai vérifié le bilan consolidé de Loto-Québec au 31 mars 2001 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2001, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,
Guy Breton, FCA

Québec, le 24 mai 2001

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

EN MILLIERS DE DOLLARS de l'exercice terminé le 31 mars 2001

	2001	
REVENUS	**3 643 212 $**	3 444 225 $
COÛT DES VENTES (note 3)	**1 483 178**	1 386 745
BÉNÉFICE BRUT	**2 160 034**	2 057 480
FRAIS D'EXPLOITATION		
Dépenses d'opération	**527 742**	527 214
Amortissement des immobilisations	**77 721**	68 044
Amortissement des brevets	**309**	–
Amortissement des frais reportés	**308**	308
Intérêts - net (note 4)	**7 149**	5 863
	613 229	601 429
BÉNÉFICE AVANT ÉLÉMENTS SUIVANTS	**1 546 805**	1 456 051
Paiements spéciaux (note 5)	**28 871**	25 792
Taxe sur les produits et services	**53 136**	48 638
Taxe de vente du Québec	**61 040**	55 830
	143 047	130 260
BÉNÉFICE NET	**1 403 758**	1 325 791

Information sectorielle (note 20)

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

EN MILLIERS DE DOLLARS de l'exercice terminé le 31 mars 2001

	2001	
SOLDE AU DÉBUT	**132 428 $**	94 225 $
Bénéfice net	**1 403 758**	1 325 791
	1 536 186	1 420 016
Dividendes	**(1 330 500)**	(1 251 000)
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (note 6)	**(17 572)**	(16 348)
Contributions au gouvernement du Québec (note 7)	**(28 269)**	(20 240)
	(1 376 341)	(1 287 588)
SOLDE À LA FIN	**159 845**	132 428

BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 mars 2001

ACTIF		
À COURT TERME		
Fonds en caisse - casinos	**33 247 $**	28 686 $
Encaisse	**27 867**	26 979
Débiteurs (note 8)	**67 402**	53 468
Stocks (note 9)	**8 946**	7 925
Frais payés d'avance	**16 158**	17 987
	153 620	135 045
Placements	**34 131**	35 417
Immobilisations (note 10)	**539 482**	470 764
Brevets, au coût amorti	**617**	926
Frais reportés, au coût amorti (note 11)	**1 651**	923
	729 501	643 075
PASSIF		
À COURT TERME		
Emprunts bancaires (note 12)	**232 025**	247 923
Lots aux gagnants	**48 225**	41 774
Créditeurs et frais courus (note 13)	**240 911**	165 324
Provisions relatives aux lots (note 14)	**33 757**	39 238
Revenus reportés	**14 568**	16 218
	569 486	510 477
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions autorisé, émis et payé:		
1 700 actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune	**170**	170
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS	**159 845**	132 428
	160 015	132 598
	729 501	643 075

Engagements (note 15)

Pour le conseil d'administration

Président du conseil d'administration,
Michel Crête

Président du comité de vérification,
Robert Crevier, CA

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

de l'exercice terminé le 31 mars 2001

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	**1 403 758 $**	1 325 791 $
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	**77 721**	68 044
Amortissement des brevets	**309**	–
Amortissement des frais reportés	**308**	308
Contribution nette dans la Société en commandite Manoir Richelieu	**5 762**	3 125
Quote-part des résultats Technologie Nter, s.e.c.	**(116)**	–
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation (note 16)	**(6 772)**	(1 271)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**1 480 970**	1 395 997
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés	**(1 265 000)**	(1 262 000)
Emprunts bancaires	**(15 898)**	51 274
Contributions au gouvernement du Québec	**(28 105)**	(19 745)
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	**(17 572)**	(16 348)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**(1 326 575)**	(1 246 819)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	**(143 129)**	(113 919)
Dépôts pour l'acquisition d'immobilisations	**(96)**	(360)
Acquisition de placements	**(62)**	(16 578)
Distribution à la Société en commandite Manoir Richelieu	**(5 196)**	–
Distribution de la Société en commandite Manoir Richelieu	**573**	–
Acquisition de frais reportés	**(1 036)**	–
Acquisition de brevets	–	(165)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(148 946)**	(131 022)
VARIATION NETTE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	**5 449**	18 156
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	**55 665**	37 509
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN (note 16)	**61 114**	55 665

NOTE 1. CONSTITUTION ET FONCTION

La Société des loteries du Québec (la Société), désignée sous le nom de Loto-Québec, est une compagnie à fonds social dont les actions font partie du domaine public et sont attribuées au ministre des Finances. Selon sa loi constitutive (L.R.Q., chapitre S-13.1), elle a pour fonction de conduire et d'administrer des systèmes de loterie ainsi que d'exercer les commerces qui contribuent à l'exploitation d'un casino d'État. Elle peut également offrir, moyennant considération, des services de consultation et de mise en œuvre dans les domaines de sa compétence.

NOTE 2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société avec ceux de ses filiales en propriété exclusive, soit :

- Lotim inc.
- La Société des casinos du Québec inc.
- Casiloc inc.
- La Société des loteries vidéo du Québec inc.
- Resto-Casino inc.
- Ingenio, filiale de Loto-Québec inc.
- La Société des bingos du Québec inc.
- World Gaming Consultants, inc.
- 9059-3849 Québec inc.

Les placements dans la Société en commandite Manoir Richelieu et Technologies Nter, société en commandite sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Revenus

Loteries
Le revenu brut des ventes de billets de loterie et de bingo est enregistré à la date du tirage, à l'exception du revenu des ventes de billets de loteries instantanées, lequel est comptabilisé lors de la vente.

Les billets de loterie vendus au 31 mars pour les tirages subséquents à cette date, exception faite des loteries instantanées, sont comptabilisés aux revenus reportés; les commissions aux détaillants se rapportant à ces ventes sont portées aux frais payés d'avance.

Casinos et loteries vidéo
Les revenus provenant de l'exploitation de ces secteurs d'activité correspondent à la différence entre les mises et les lots attribués.

Multimédia
Les revenus représentent des redevances basées sur un certain pourcentage du total du prix de vente au consommateur d'un billet de loterie avec cédérom. Ces revenus sont reconnus lorsque l'imprimeur livre les billets de loterie avec cédérom aux sociétés de loteries.

Lots attribués
Les lots attribués aux ventes de billets relatives aux produits du secteur des bingos et de certains produits du secteur des loteries sont déterminés selon un taux théorique appliqué aux ventes.

En plus des lots de loterie payables en argent ou en biens, la Société attribue également des billets gratuits. La valeur attribuée à ces lots est égale au prix de vente et est incluse aux ventes à titre de revenus et aux lots attribués à titre de dépenses.

Ristournes promotionnelles
Ces sommes correspondent aux ristournes promotionnelles remises en argent aux joueurs des casinos.

Régimes de retraite
La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux tels que le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et le Régime de retraite des fonctionnaires (RRF), compte tenu que Loto-Québec, La Société des loteries vidéo du Québec inc., La Société des bingos du Québec inc. et Ingenio, filiale de Loto-Québec inc. ne disposent pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Stocks

Loteries vidéo
Les stocks sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de remplacement.

Restauration
Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les méthodes d'établissement du coût sont les suivantes :

Aliments et boissons : coût moyen
Matériel de cuisine : stock de base

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût et elles sont amorties, sauf les œuvres d'art, en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Immeubles	2 % à 6 2/3 %, 10 % et 20 %	Aménagement extérieur	10 % et 14,29 %
		Améliorations locatives	10 % à 20 %
Aménagement des stationnements	6 2/3 %	Mobilier de bureau	10 % et 20 %
Aménagement des stationnements loués	6 2/3 %	Matériel roulant	30 %
Aménagement intérieur	10 % à 20 %	Équipement	10 % à 33 1/3 %

Brevets

Les brevets sont présentés au coût et ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

Frais reportés

Les frais reportés représentant le coût du pont des Îles, propriété de la Ville de Montréal mais défrayé par une filiale de la Société, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux annuel de 10 p. cent.

Les frais de premier établissement seront amortis à compter du début des activités liées à l'agrandissement du Casino de Hull et du complexe de villégiature.

NOTE 3. COÛT DES VENTES

LOTERIES		
Lots attribués	**952 674 $**	913 752 $
Commissions aux détaillants	**124 705**	121 286
Impression des billets	**35 048**	30 115
	1 112 427	1 065 153
CASINOS		
Ristournes promotionnelles	**12 720**	1 177
LOTERIES VIDÉO		
Commissions aux détaillants	**315 915**	278 522
Impression	**757**	703
	316 672	279 225
BINGOS		
Lots attribués	**18 600**	18 265
Commissions aux exploitants	**2 272**	2 220
Impression des cartes	**310**	402
	21 182	20 887
RESTAURATION	**20 177**	20 303
	1 483 178	1 386 745

NOTE 4. INTÉRÊTS – NET

Intérêts sur emprunts bancaires	**8 567 $**	6 985 $
Intérêts sur dépôts à terme	**(1 418)**	(1 122)
	7 149	5 863

NOTE 5. PAIEMENTS SPÉCIAUX

Compensation au gouvernement du Canada	**13 484 $**	13 172 $
Contribution nette dans la Société en commandite Manoir Richelieu	**5 762**	3 125
Quote-part des résultats de Technologies Nter, s.e.c.	**(116)**	–
Commissions spéciales aux OSBL	**637**	453
Compensations aux OSBL participants	**8 173**	8 067
Compensations aux OSBL non participants	**931**	975
	28 871	25 792

Compensation au gouvernement du Canada

À la suite d'une entente intervenue entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral concernant le retrait du gouvernement fédéral du domaine des loteries, les provinces remettent annuellement au gouvernement fédéral la somme de 24 M$ en dollars de 1979, soit 55,2 M$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 (2000 : 53,7 M$).

La quote-part du gouvernement du Québec est payable par la Société selon la convention intervenue entre les provinces et les sociétés de loteries régionales.

Contribution nette dans la Société en commandite Manoir Richelieu

En vertu de l'entente de garantie et selon les modalités de distribution prévues à l'entente de partenariat, la contribution nette représente la portion minimum des liquidités générées par les opérations du Casino de Charlevoix à remettre aux partenaires, en tenant compte de la quote-part de la Société dans les résultats générés par le Manoir Richelieu.

Commissions spéciales aux organismes sans but lucratif (OSBL)

Pour donner suite à la décision de l'actionnaire, une commission égale à l'escompte aux détaillants est versée aux organismes sans but lucratif qui assurent la vente de billets de loterie par l'intermédiaire du système d'abonnement LOTOMATIQUE.

Compensations aux organismes sans but lucratif (OSBL)

La révision du règlement sur le bingo, mise en application le 15 octobre 1999, établit les compensations aux OSBL comme suit :

Participants
La Société des bingos du Québec inc. accorde aux organismes de charité ou aux organismes religieux, titulaires d'une licence de bingo, un montant équivalent à 36,4 p. cent des ventes de billets du bingo moins la valeur des lots versés aux gagnants du jeu (20 p. cent des ventes de billets du bingo avant la révision) ou 50 p. cent du bénéfice net produit par le bingo, sans tenir compte des compensations aux OSBL non participants, selon le plus élevé des deux.

Non participants
La Société des bingos du Québec inc. accorde un montant équivalent à 5,45 p. cent des ventes de billets du produit LE GRAND TOUR moins la valeur des lots versés aux gagnants de ce jeu aux organismes de charité ou organismes religieux, titulaires de licences de bingo qui ne participent pas au bingo de la Société (3 p. cent des ventes de billets du produit LE GRAND TOUR avant la révision).

NOTE 6. FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

En vertu de sa loi constitutive, la Société verse annuellement au Fonds, relativement à l'action communautaire autonome et à l'action humanitaire internationale, des sommes correspondant respectivement à 5 p. cent et à 1 p. cent du bénéfice net de l'exercice précédent relatif à l'exploitation des casinos d'État et à la gestion des commerces qui y contribuent.

NOTE 7. CONTRIBUTIONS AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

EN MILLIERS DE DOLLARS	2001	
Ministère des Finances[1]	**19 769 $**	11 640 $
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)	**5 000**	5 000
Ministère de la Santé et des Services sociaux	**3 000**	3 000
Ministère des Affaires municipales	**500**	600
	28 269	20 240

(1) De ce montant, avec l'autorisation du gouvernement, la Société a versé une somme de 7,2 M$ à la Société nationale du cheval de course (SONACC) pour lui permettre d'augmenter les bourses des programmes réguliers de courses et des événements spéciaux au cours de l'année financière 2000-2001.

NOTE 8. DÉBITEURS

EN MILLIERS DE DOLLARS	2001	
Grossistes	**33 209 $**	20 671 $
Détaillants	**21 131**	15 785
Divers	**13 062**	17 012
	67 402	53 468

NOTE 9. STOCKS

EN MILLIERS DE DOLLARS	2001	
LOTERIES VIDÉO		
Modules – appareils de loteries vidéo	**3 530 $**	3 010 $
RESTAURATION		
Aliments et boissons	**4 257**	3 739
Matériel de cuisine	**1 159**	1 176
	5 416	4 915
	8 946	7 925

NOTE 10. IMMOBILISATIONS

	2001			
Terrains	32 093 $	– $	**32 093 $**	29 797 $
Immeubles	227 044	49 280	**177 764**	159 797
Aménagement des stationnements	85 030	31 966	**53 064**	48 262
Aménagement des stationnements loués	4 922	1 397	**3 525**	3 791
Aménagement intérieur	76 057	48 745	**27 312**	31 570
Aménagement extérieur	21 302	10 012	**11 290**	10 890
Améliorations locatives	37 472	18 364	**19 108**	20 758
Mobilier de bureau et matériel roulant	24 173	14 927	**9 246**	7 365
Équipement	378 006	262 520	**115 486**	139 950
Oeuvres d'art	2 858	–	**2 858**	2 502
Construction en cours	87 736	–	**87 736**	16 082
	976 693	437 211	**539 482**	470 764

NOTE 11. FRAIS REPORTÉS, AU COÛT AMORTI

Frais de premier établissement	**1 036 $**	– $
Pont des Îles	**615**	923
	1 651	923

NOTE 12. EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires à demande sont autorisés par le gouvernement du Québec jusqu'à un montant de 400,0 M$ et ils portent intérêt au taux du marché.

NOTE 13. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

Fournisseurs et frais courus	**115 077 $**	105 267 $
Dividendes	**111 500**	46 000
Société en commandite Manoir Richelieu	**5 351**	5 676
Technologies Nter, s.e.c.	**1 902**	–
Taxe de vente du Québec	**3 785**	4 545
Taxe sur les produits et services	**3 296**	3 836
	240 911	165 324

NOTE 14. PROVISIONS RELATIVES AUX LOTS

	2001	
Provision pour les lots non réclamés	**6 533 $**	12 431 $
Provision pour les écarts de structures de lots	**27 224**	26 807
	33 757	39 238

La provision pour les lots non réclamés est constituée des lots non réclamés de tous les produits de la Société excluant les jeux pan-canadiens. Cette somme sert aux versements de lots bonis et de lots aux détaillants.

La provision pour les écarts de structures de lots relative aux produits du secteur bingos et à certains produits du secteur loteries est constituée des écarts entre le montant théorique des lots à attribuer selon la structure de lots et le montant effectivement payable. Les sommes de cette provision servent principalement à combler les manques à gagner occasionnels entraînés par les structures de lots qui excèdent le montant prévu. De plus, cette provision peut, après approbation du conseil d'administration, être utilisée pour attribuer des lots bonis, acquitter toute réclamation éventuelle en rapport avec les jeux ou être incluse aux résultats.

NOTE 15. ENGAGEMENTS

Baux

En vertu d'un bail échéant en 2003, la Société doit verser un montant total minimum de 16,6 M$ pour la location des espaces occupés par son siège social dans un immeuble qu'elle détient, en propriété indivise, à part égale avec SITQ Bureaux inc., représentant au consolidé un engagement de 8,3 M$. De plus, la Société est liée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en 2035 pour la location de locaux administratifs. Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement de 2 à 5 ans.

Les paiements minimums futurs, en milliers de dollars, s'établissent comme suit :

2002	13 800
2003	12 256
2004	8 023
2005	5 065
2006	2 865
2007 et subséquemment	18 932
	60 941

Loteries vidéo

En décembre 1997, le gouvernement du Québec a autorisé une filiale de Loto-Québec à acquérir un système central comportant des contrôleurs de site pour un montant n'excédant pas 20,0 M$, dont 6,0 M$ (2000 : 6,0 M$) étaient comptabilisés au 31 mars 2001. À cette date, les engagements relatifs à ce projet totalisaient 13,3 M$ (2000 : 13,6 M$).

En août 1999, le gouvernement du Québec a également autorisé cette même filiale à acquérir des lecteurs de codes à barres pour l'exploitation de systèmes de loteries vidéo pour un montant n'excédant pas 7,0 M$, dont 0,01 M$ était comptabilisé au 31 mars 2001. À cette date, les engagements contractuels relatifs à ce projet totalisaient 2,6 M$.

De plus, en mai 2000, le gouvernement du Québec a autorisé cette compagnie à acquérir des appareils de loteries vidéo pour un montant n'excédant pas 219,0 M$.

Agrandissement du Casino de Hull et construction d'un complexe de villégiature

L'ensemble du budget d'implantation s'élève à 228,0 M$. Au 31 mars 2001, 94,0 M$ (2000 : 12,7 M$) étaient comptabilisés et les engagements à cette date s'élevaient à 70,4 M$ (2000 : 20,9 M$).

Contributions au gouvernement du Québec

Ministère des Finances

Avec l'autorisation du gouvernement du Québec, la Société s'est engagée à verser, dans un compte à fin déterminée, auprès du ministère des Finances, des sommes pour financer certains projets et activités du plan de relance de l'industrie des courses de chevaux. Cette contribution temporaire équivaut à la commission annuelle perçue par les hippodromes du Québec à l'égard des appareils de loteries vidéo. La Société n'est pas en mesure d'évaluer le montant total de cet engagement.

De plus, avec l'autorisation du gouvernement, la Société s'est engagée à verser, au cours de l'année financière 2001-2002, une somme de 12,4 M$ à la Société nationale du cheval de course (SONACC) pour lui permettre d'augmenter les bourses des programmes réguliers de courses et des événements spéciaux.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

À la suite de l'abrogation des casinos forains, le gouvernement a autorisé la Société à s'engager auprès du MAPAQ à verser, dans un compte à fin déterminée, une somme de 5,0 M$ par année pendant cinq ans à compter de l'année civile 1998. À son expiration, l'entente sera renouvelable d'un commun accord entre les parties.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Avec l'autorisation du gouvernement du Québec, la Société s'est engagée à verser, dans un compte à fin déterminée, auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux des sommes totalisant 75,0 M$ réparties sur six ans pour financer des activités de prévention, des services de traitement, des programmes de recherche et des campagnes de sensibilisation pour aider les joueurs pathologiques. Pour les prochains exercices, les versements relatifs au solde de l'engagement, en milliers de dollars, s'établissent comme suit :

2002	18 000
2003	17 000
2004	17 000
2005	17 000
	69 000

Ministère de la Sécurité publique

Avec l'autorisation du gouvernement du Québec, la Société s'est engagée à verser, dans un compte à fin déterminée, auprès du ministère de la Sécurité publique des sommes totalisant 11,0 M$ réparties sur quatre ans pour financer des activités et des mesures intensives de contrôle qui seront mises en place par la Régie des alcools, des courses et des jeux afin, notamment, d'assurer la gestion des activités de contrôle liées à l'accès des appareils de loterie vidéo. Pour les prochains exercices, les versements relatifs à l'engagement, en milliers de dollars, s'établissent comme suit :

2002	2 000
2003	3 000
2004	3 000
2005	3 000
	11 000

Ministère des Affaires municipales

À la suite de l'abrogation des casinos temporaires, le gouvernement a autorisé la Société à s'engager auprès du ministère des Affaires municipales à verser, dans un compte à fin déterminée, des sommes totalisant 2,6 M$ réparties sur cinq ans pour financer certains organismes, projets et activités du secteur du loisir et du sport. Pour les prochains exercices, les versements relatifs au solde de l'engagement, en milliers de dollars, s'établissent comme suit :

2002	400
2003	300
	700

NOTE 16. FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

EN MILLIERS DE DOLLARS	2001	
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES		
Fonds en caisse – casinos	**33 247 $**	28 686 $
Encaisse	**27 867**	26 979
	61 114	55 665
VARIATION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF LIÉS À L'EXPLOITATION		
Débiteurs	**(13 934)**	(2 382)
Stocks	**(1 021)**	576
Frais payés d'avance	**487**	1 605
Lots aux gagnants	**6 451**	6 624
Créditeurs et frais courus	**8 376**	11 945
Provisions relatives aux lots	**(5 481)**	913
Revenus reportés	**(1 650)**	(20 552)
	(6 772)	(1 271)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES		
Intérêts payés	**8 282**	7 003
Frais payés d'avance transférés aux immobilisations	**1 438**	14 359

NOTE 17. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de la société mère, de La Société des loteries vidéo du Québec inc., de La Société des bingos du Québec inc. et de Ingenio, filiale de Loto-Québec inc. participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF). Ces régimes sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Le taux de cotisation de l'employeur pour le service régulier du RREGOP, jusqu'au 31 décembre 1999, correspondait à 5,22 p. cent du salaire admissible pour les participants pouvant être syndiqués (5,02 p. cent pour les participants ne pouvant être syndiqués). À la suite des modifications apportées au régime, depuis le 1er janvier 2000, le taux de cotisation de l'employeur pour le service régulier correspond à 3,51 p. cent du salaire admissible pour les participants pouvant être syndiqués (0,79 p. cent pour les participants ne pouvant être syndiqués). Les cotisations imputées aux résultats consolidés de l'exercice pour ces régimes s'élèvent à 1,4 M$ (2000 : 1,8 M$). Les obligations de l'employeur envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

La Société des casinos du Québec inc. et Resto-Casino inc. offrent à leurs employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Elles versent un montant égal à la cotisation de l'employé jusqu'à concurrence de 5 p. cent du traitement annuel de base. La cotisation de l'employeur est acquise à l'employé lors de son versement. Les cotisations imputées aux résultats consolidés de l'exercice pour ce régime s'élèvent à 6,3 M$ (2000 : 6,0 M$).

NOTE 18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Société a bénéficié des services de consultation et de gestion de la part d'une société en commandite, lesquels s'élèvent à 10,4 M$.

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées et comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

NOTE 19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2000 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2001.

NOTE 20. INFORMATION SECTORIELLE

	2001							
Revenus	1 825 528	696 471	1 053 047	41 044	540	66 355	(39 773)	**3 643 212**
Coût des ventes	1 112 727	12 720	316 672	21 182	–	20 177	(300)	**1 483 178**
Bénéfice brut	712 801	683 751	736 375	19 862	540	46 178	(39 473)	**2 160 034**
FRAIS D'EXPLOITATION								
Dépenses d'opération[1]	161 419	320 537	35 644	5 211	6 680	37 724	(39 473)	**527 742**
Amortissement des immobilisations	23 749	39 647	8 715	698	120	4 792	–	**77 721**
Amortissement des brevets	–	–	–	–	309	–	–	**309**
Amortissement des frais reportés	–	263	–	–	–	45	–	**308**
Intérêts – net	8 236	(948)	(110)	(15)	(14)	–	–	**7 149**
	193 404	359 499	44 249	5 894	7 095	42 561	(39 473)	**613 229**
Bénéfice (perte) avant éléments suivants	519 397	324 252	692 126	13 968	(6 555)	3 617	–	**1 546 805**
Paiements spéciaux[1]	14 005	5 762	–	9 104	–	–	–	**28 871**
Taxe sur les produits et services[1]	18 988	9 011	24 693	444	–	–	–	**53 136**
Taxe de vente du Québec[1]	21 893	10 330	28 308	509	–	–	–	**61 040**
	54 886	25 103	53 001	10 057	–	–	–	**143 047**
Bénéfice net (perte nette)	**464 511**	**299 149**	**639 125**	**3 911**	**(6 555)**	**3 617**	–	**1 403 758**

(1) Des coûts indirects ont été assumés par les secteurs des loteries et du corporatif et sont imputés à d'autres secteurs d'activité en fonction de leur utilisation. Un montant de 45,4 M$ a été imputé aux résultats du secteur des casinos, un montant de 55,0 M$ à celui des loteries vidéo et un montant de 1,8 M$ à celui des bingos.

NOTE 20. INFORMATION SECTORIELLE

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2000							
	Loteries		Loteries				Élimination	
Revenus	1 768 224	683 461	928 412	40 433	323	66 558	(43 186)	**3 444 225**
Coût des ventes	1 065 476	1 177	279 225	20 887	–	20 303	(323)	**1 386 745**
Bénéfice brut	702 748	682 284	649 187	19 546	323	46 255	(42 863)	**2 057 480**
FRAIS D'EXPLOITATION								
Dépenses d'opération[1]	162 957	321 446	36 776	5 299	4 488	39 111	(42 863)	**527 214**
Amortissement des immobilisations	12 729	37 239	12 123	950	70	4 933	–	**68 044**
Amortissement des frais reportés	-	263	–	–	–	45	–	**308**
Intérêts – net	6 771	(786)	(104)	(12)	(6)	–	–	**5 863**
	182 457	358 162	48 795	6 237	4 552	44 089	(42 863)	**601 429**
Bénéfice (perte) avant éléments suivants	520 291	324 122	600 392	13 309	(4 229)	2 166	–	**1 456 051**
Paiements spéciaux[1]	13 625	3 125	–	9 042	–	–	–	**25 792**
Taxe sur les produits et services[1]	17 458	8 339	22 362	479	–	–	–	**48 638**
Taxe de vente du Québec[1]	20 085	9 559	25 637	549	–	–	–	**55 830**
	51 168	21 023	47 999	10 070	–	–	–	**130 260**
Bénéfice net (perte nette)	**469 123**	**303 099**	**552 393**	**3 239**	**(4 229)**	**2 166**	**–**	**1 325 791**

(1) Des coûts indirects ont été assumés par les secteurs des loteries et du corporatif et sont imputés à d'autres secteurs d'activité en fonction de leur utilisation. Un montant de 37,5 M$ a été imputé aux résultats du secteur des casinos, un montant de 49,2 M$ à celui des loteries vidéo et un montant de 1,9 M$ à celui des bingos.

EN MILLIERS DE DOLLARS	2001	2000	1999	1998	1997
RÉSULTATS CONSOLIDÉS					
Revenus	**3 643 212 $**	3 444 225 $	3 130 279 $	2 837 442 $	2 619 613 $
COÛT DES VENTES					
LOTERIES					
Lots attribués	**952 674**	913 752	859 155	805 233	781 110
Commissions aux détaillants	**124 705**	121 286	114 015	107 677	104 813
Impression des billets	**35 048**	30 115	25 217	23 197	22 389
Sous-total loteries	**1 112 427**	1 065 153	998 387	936 107	908 312
CASINOS	**12 720**	1 177			
LOTERIES VIDÉO					
Commissions aux détaillants	**315 915**	278 522	230 388	175 627	139 884
Impression	**757**	703	646	511	532
Sous-total loteries vidéo	**316 672**	279 225	231 034	176 138	140 416
BINGOS					
Lots attribués	**18 600**	18 265	18 572	6 556	
Commissions aux exploitants	**2 272**	2 220	2 256	795	
Impression des cartes	**310**	402	444	102	
Sous-total bingos	**21 182**	20 887	21 272	7 453	
RESTAURATION	**20 177**	20 303	16 944	14 812	13 658
Total	**1 483 178**	1 386 745	1 267 637	1 134 510	1 062 386
BÉNÉFICE BRUT	**2 160 034**	2 057 480	1 862 642	1 702 932	1 557 227
FRAIS D'EXPLOITATION					
Loteries	**161 419**	162 957	137 742	128 664	118 545
Casinos	**281 064**	278 583	251 050	239 611	228 468
Loteries vidéo	**35 644**	36 776	30 242	38 244	33 303
Bingos	**5 211**	5 299	4 934	2 600	
Multimédia	**6 680**	4 488			
Restauration	**37 724**	39 111	32 791	30 383	28 387
Amortissement des immobilisations	**77 721**	68 044	74 451	72 375	67 124
Amortissement des brevets	**309**				
Amortissement des frais reportés	**308**	308	4 386	4 588	6 904
Intérêts - Net	**7 149**	5 863	4 796	6 616	10 512
	613 229	601 429	540 392	523 081	493 243
BÉNÉFICE AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS	**1 546 805**	1 456 051	1 322 250	1 179 851	1 063 984
Paiements spéciaux	**28 871**	25 792	25 296	16 789	13 474
Taxe sur les produits et services	**53 136**	48 638	44 139	35 753	34 282
Taxe de vente du Québec	**61 040**	55 830	50 812	36 899	34 179
	143 047	130 260	120 247	89 441	81 935
BÉNÉFICE NET	**1 403 758**	1 325 791	1 202 003	1 090 410	982 049

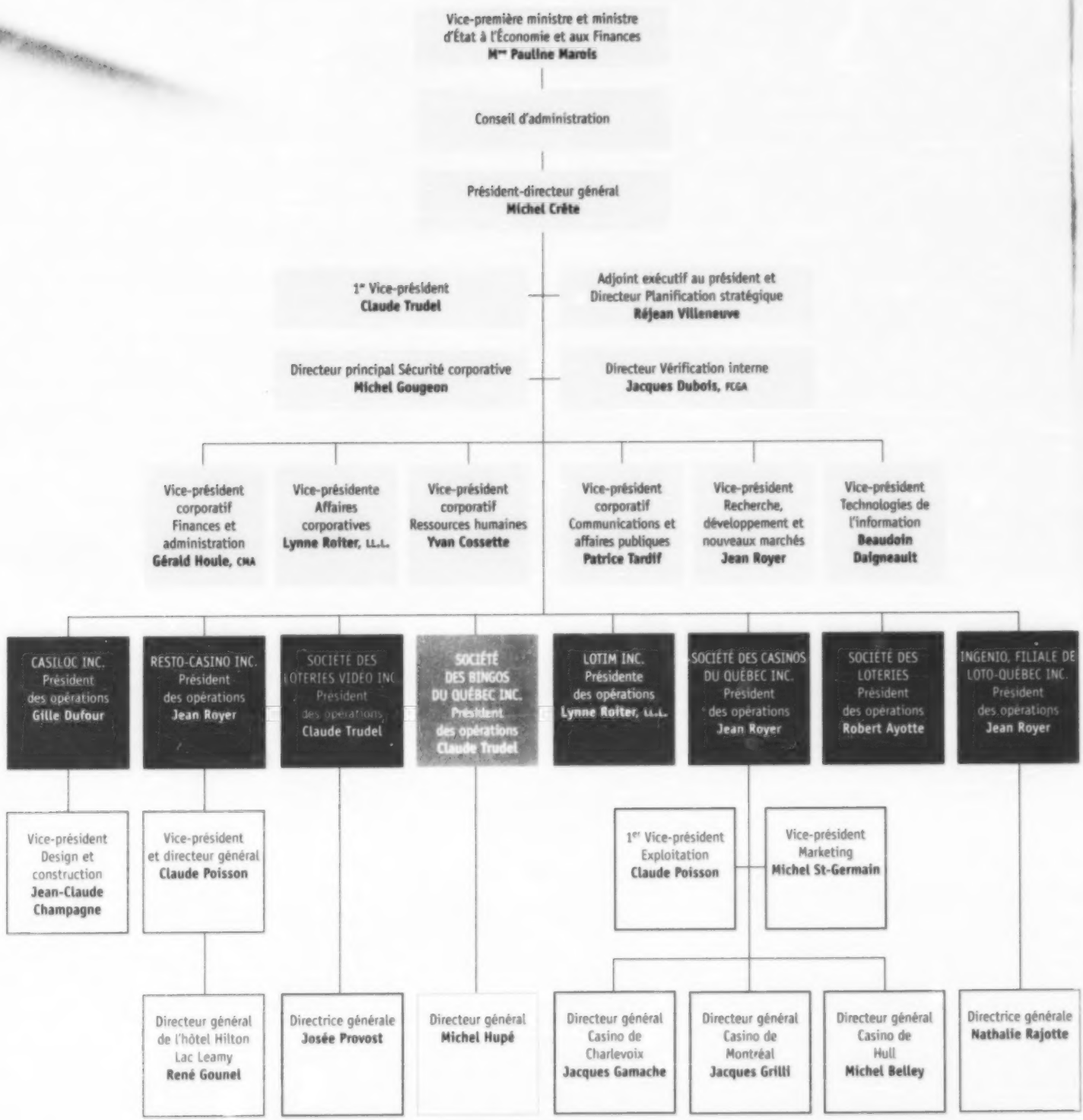
Vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances
Mme Pauline Marois
Conseil d'administration
Président-directeur général
Michel Crête
1er Vice-président
Claude Trudel
Adjoint exécutif au président et Directeur Planification stratégique
Réjean Villeneuve
Directeur principal Sécurité corporative
Michel Gougeon
Directeur Vérification interne
Jacques Dubois, FCGA
Vice-président corporatif Finances et administration
Gérald Houle, CMA
Vice-présidente Affaires corporatives
Lynne Roiter, LL.L.
Vice-président corporatif Ressources humaines
Yvan Cossette
Vice-président corporatif Communications et affaires publiques
Patrice Tardif
Vice-président Recherche, développement et nouveaux marchés
Jean Royer
Vice-président Technologies de l'information
Beaudoin Daigneault
CASILOC INC.
Président des opérations
Gille Dufour
RESTO-CASINO INC.
Président des opérations
Jean Royer
SOCIETE DES LOTERIES VIDEO INC
Président des opérations
Claude Trudel
SOCIÉTÉ DES BINGOS DU QUÉBEC INC.
Président des opérations
Claude Trudel
LOTIM INC.
Présidente des opérations
Lynne Roiter, LL.L.
SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.
Président des opérations
Jean Royer
SOCIÉTÉ DES LOTERIES
Président des opérations
Robert Ayotte
INGENIO, FILIALE DE LOTO-QUÉBEC INC.
Président des opérations
Jean Royer
Vice-président Design et construction
Jean-Claude Champagne
Vice-président et directeur général
Claude Poisson
1er Vice-président Exploitation
Claude Poisson
Vice-président Marketing
Michel St-Germain
Directeur général de l'hôtel Hilton Lac Leamy
René Gounel
Directrice générale
Josée Provost
Directeur général
Michel Hupé
Directeur général Casino de Charlevoix
Jacques Gamache
Directeur général Casino de Montréal
Jacques Grilli
Directeur général Casino de Hull
Michel Belley
Directrice générale
Nathalie Rajotte

[redacted]IL D'ADMINISTRATION

1 MICHEL CRÊTE
Mont-Royal
Président du conseil d'administration
Président-directeur général de Loto-Québec

2 LYNNE ROITER, LL.L.
Westmount
Vice-présidente
Affaires corporatives,
Secrétaire de la Société

3 ROGER BLAIS
Gatineau
Ingénieur
Génie physique

5 YVON MARTIN ▲
Montréal
Président
Les Placements Solicom inc.

7 ROBERT CREVIER, CA ▲■
Montréal
Conseiller en gestion

4 FRANCINE DE MONTIGNY-LA HAYE
Montréal
Associée directeur,
Montréal
Cabinet de relations publiques National inc.

6 JOSEPH BENARROSH ▲
Montréal
Président
JJDS Capital inc.

8 CHRISTIANE BOIS
Québec
Directrice générale
Société historique de Québec

▲ Membre du comité de vérification
■ Membre du comité de sécurité

[redacted]ION

MICHEL CRÊTE
Président du conseil d'administration
Président-directeur général,
Loto-Québec

ROBERT AYOTTE
Président des opérations,
Société des loteries du Québec

YVAN COSSETTE
Vice-président corporatif,
Ressources humaines

GILLE DUFOUR
Président des opérations,
Casiloc inc.

GÉRALD HOULE, CMA
Vice-président corporatif,
Finances et administration

RÉJEAN VILLENEUVE
Adjoint exécutif au président et
Directeur,
Planification stratégique

LYNNE ROITER, LL.L.
Vice-présidente,
Affaires corporatives,
Secrétaire de la Société,
Présidente des opérations,
Lotim inc.

BEAUDOIN DAIGNEAULT
Vice-président,
Technologies de l'information

JEAN ROYER
Président des opérations,
La Société des casinos du Québec inc.
Président des opérations,
Resto-Casino inc.
Président des opérations,
INGENIO, filiale de Loto-Québec inc.
Vice-président,
Recherche, développement et nouveaux marchés

PATRICE TARDIF
Vice-président corporatif,
Communications et affaires publiques

CLAUD[redacted]
Président des op[redacted]
La Société des bingos du Québec inc.
Président des opérat[redacted]
La Société des loteries vidéo du Québec inc.
1re vice-président,
Loto-Québec

PLANIFICATION STRATÉGIQUE : À L'ORIGINE D'UNE ÉVOLUTION COHÉRENTE

Orientation des programmes d'action et des initiatives des unités administratives et des filiales en fonction des valeurs, des priorités et des objectifs corporatifs

SÉCURITÉ CORPORATIVE : PROBITÉ DU PERSONNEL, INTÉGRITÉ DES OPÉRATIONS, PROTECTION DES LIEUX ET DES INSTALLATIONS

Développement et mise en œuvre des normes et procédures de sécurité propres à chacune des installations et des opérations de Loto-Québec et de ses filiales
Implantation, coordination et suivi de mesures de prévention et de plans d'action
Renforcement de la sécurité informatique

FINANCES ET ADMINISTRATION : CONTRÔLE ET SUPPORT AUX OPÉRATIONS

Enregistrement comptable des transactions de la Société et de ses filiales
Analyses et informations financières nécessaires à la prise de décision
Contrôle opérationnel et budgétaire sur l'ensemble des opérations
Gestion de trésorerie et optimisation des fonds de la Société
Gestion du portefeuille d'assurances
Approvisionnement en biens et services
Gestion des immeublés et services généraux

VÉRIFICATION INTERNE : ÉVALUATION MÉTHODIQUE ET SOUTENUE DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE

Évaluation des risques actuels et potentiels
Expertise conseil et soutien à la direction dans ses démarches d'optimisation des ressources
Intégration des gestionnaires au processus d'évaluation de leurs activités

AFFAIRES CORPORATIVES : MAINTIEN DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ, RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Secrétariat corporatif de Loto-Québec et de ses filiales
Service juridique corporatif
Élaboration et suivi de l'application du Code d'éthique et de déontologie et des politiques corporatives
Élaboration et mise en oeuvre du programme corporatif de recherche scientifique et de prévention du jeu pathologique
Gestion des ressources documentaires
Administration de la filiale Lotim
Tenue du secrétariat général de la World Lottery Association (WLA)

RESSOURCES HUMAINES : DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION DES COMPÉTENCES

Élaboration, implantation et suivi des politiques, des programmes en matière de rémunération globale et des systèmes de gestion pour tous les effectifs de Loto-Québec et de ses filiales
Planification de la main-d'œuvre; embauche, intégration et formation des employés
Négociation et relations de travail
Paie et information de gestion
Dossier financier de la santé et de la sécurité au travail
Aide aux employés, préparation à la retraite
Planification et gestion de carrières
Préparation de la relève

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : ÉVOLUTION ET FIABILITÉ DES SYSTÈMES

Développement, gestion et exploitation des systèmes de loteries et de gestion des loteries, et des systèmes administratifs de Loto-Québec
Planification et contrôle du développement des infrastructures technologiques
Veille technologique; expertise conseil auprès de la direction
Adaptation des systèmes aux besoins de la clientèle
Maintien de la disponibilité maximale des systèmes de jeux
Appui technique aux détaillants et grossistes du réseau et aux utilisateurs internes de l'informatique
Soutien et assistance technique aux filiales

RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET NOUVEAUX MARCHÉS : INNOVATION

Développement de concepts de jeux innovateurs
Création de passerelles entre le monde du divertissement et l'industrie des jeux de hasard et d'argent
Recherche

COMMUNICATIONS ET AFFAIRES PUBLIQUES : MAINTIEN ET PROMOTION DE LA RÉPUTATION CORPORATIVE D'EXCELLENCE, TRANSPARENCE DES COMMUNICATIONS, PRÉSENCE CORPORATIVE AU SEIN DE LA POPULATION

Service à la clientèle
Responsabilité du déroulement des opérations du pari sur événements sportifs, des tirages, des jeux télévisés, du paiement aux gagnants et de la diffusion des résultats
Promotion de l'image corporative
Diffusion de l'information relative à la Société et à ses filiales
Relations avec les médias
Communications internes
Commandites
Publicité corporative
Responsabilité de toutes les publications de la Société
Collection d'œuvres d'art Loto-Québec

POLITIQUE LINGUISTIQUE

LA QUALITÉ DE LA LANGUE : UNE VALEUR PRIVILÉGIÉE Conformément à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration*, la Société a adopté une politique linguistique qui reflète sa mission et tient compte de sa vocation commerciale.

Cette politique traite de l'usage et de la qualité du français au sein de la Société et de ses filiales, tant dans leurs communications internes que dans leurs communications institutionnelles et leurs relations avec le public, leurs partenaires et leurs fournisseurs.

POLITIQUE D'OCTROI DES CONTRATS : INTÉGRITÉ ET TRANSPARENCE

Afin d'assurer l'intégrité et la transparence de ses opérations, Loto-Québec continue de veiller scrupuleusement à l'application des politiques d'octroi des contrats. L'essor incessant de la Société et la diversification de ses mandats ont obligé la Société à se doter, au cours du dernier exercice, d'outils permettant de mieux répondre aux besoins de ses divers secteurs d'activités et de leur réalité commerciale.

Suite à l'entrée en vigueur du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, les membres du conseil d'administration de la Société se sont dotés d'un code d'éthique et de déontologie.

Les valeurs contenues dans le Code d'éthique et de déontologie de la Société, notamment l'intégrité, la loyauté, la transparence, sont celles que Loto-Québec privilégie. Ainsi, tous les hauts dirigeants de Loto-Québec doivent s'y conformer. Au cours du dernier exercice, les dispositions de ce Code ont été respectées.

1 DÉFINITIONS

1. Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes ci-après, désignent :

a) « administrateur » : un membre du conseil d'administration de Loto-Québec ou d'une de ses filiales, qu'il exerce ou non une fonction à plein temps au sein de Loto-Québec ou d'une de ses filiales ;

b) « conseil » : le conseil d'administration de Loto-Québec ou d'une de ses filiales ;

c) « dirigeant » : cadre contractuel dont les conditions d'emploi sont soumises à l'approbation du conseil ;

d) « entreprise » : toute forme que peut prendre l'organisation de la production de biens ou de services ou de toute autre affaire à caractère commercial, industriel ou financier et tout regroupement visant à promouvoir certaines valeurs, intérêts ou opinions ou à exercer une influence sur les autorités publiques ; toutefois, ceci ne comprend pas la Société ni une association ou un regroupement sans but lucratif qui ne présente aucun lien financier avec la Société ni d'incompatibilité avec les objets de la Société ;

e) « filiale » : une filiale à part entière de Loto-Québec ;

f) « Loi » : la Loi sur la Société des loteries du Québec, (L.R.Q.c. S-13.1), telle qu'amendée et modifiée à l'occasion ;

g) « président du conseil d'administration » : le président et directeur général de Loto-Québec ;

h) « Société » : désigne Loto-Québec.

2 PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

2.1 Le présent code s'applique aux administrateurs et dirigeants de la Société et de ses filiales qui sont tenus d'en respecter les dispositions.

2.2 L'administrateur ou le dirigeant est nommé pour contribuer à la réalisation de la mission de la Société dans le meilleur intérêt du Québec. Dans ce cadre, il doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son intégrité, de manière à favoriser l'accomplissement efficient et équitable des objectifs assignés à la Société par la Loi et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État.

2.3 L'administrateur ou le dirigeant doit, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, respecter la mission de la Société et les objectifs qui suivent :

- La performance : en offrant les meilleurs produits de divertissement et les meilleurs services qui soient dans les secteurs loteries, casinos, loteries vidéo, bingos et en augmentant les fonds publics qui lui sont confiés.
- L'intégrité et la crédibilité : en faisant preuve d'une vigilance indéfectible pour assurer l'intégrité, la transparence et la crédibilité des activités de la Société.
- L'expansion : en développant de nouveaux marchés par le biais d'alliances et de partenariats, qui permettront de bonifier sensiblement l'offre des jeux traditionnels de loterie, des casinos et de loteries vidéo.
- La compétence et le savoir-faire : en favorisant le développement des compétences indispensables à la Société et en implantant des programmes qui assurent le respect des ressources humaines.
- Le rôle social : en multipliant les façons de partager avec les différents milieux et régions le fruit de ses opérations et en multipliant ses actions dans le domaine de la prévention du jeu pathologique.

2.4 L'administrateur ou le dirigeant qui, à la demande de la Société ou d'une de ses filiales, exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant dans un autre organisme ou entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

2.5 L'administrateur ou le dirigeant ne doit rechercher, dans l'exercice de ses fonctions, que l'intérêt de la Société à l'exclusion de son propre intérêt et de celui de tiers.

2.6 L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les règles d'éthique et de déontologie prévues au ***Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics***. Le dirigeant est également tenu de respecter ces règles dans la mesure où elles lui sont applicables.

3 DEVOIRS ET OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS EU ÉGARD AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

3.1 PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

3.1.1 L'administrateur ou le dirigeant doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

3.1.2 Pour être visé par le présent code, l'intérêt détenu par un administrateur ou un dirigeant dans une autre entreprise doit être tel qu'il est susceptible de s'opposer à l'exercice de ses fonctions au sein de la Société ou d'une de ses filiales. L'administrateur ou le dirigeant qui détient un intérêt dans une entreprise est notamment en « conflit d'intérêts » dans les cas suivants :

- Si Loto-Québec ou une de ses filiales a ou est susceptible d'avoir une relation d'affaires importante avec l'entreprise, l'importance de cette relation peut être tant pour Loto-Québec que pour l'entreprise.
- Si l'entreprise est cotée à la bourse et sa relation d'affaires avec Loto-Québec ou une de ses filiales est susceptible d'avoir un effet sur les actions en bourse.
- Si l'intérêt de l'administrateur ou du dirigeant dans l'entreprise en relation d'affaires avec Loto-Québec ou une de ses filiales est tel qu'il peut influencer les affaires de l'entreprise.
- Si l'entreprise a conclu un contrat avec Loto-Québec ou une de ses filiales et ce contrat est tel qu'il a un impact sur l'actif de l'entreprise.
- Si l'entreprise est l'adjudicataire d'un contrat pour lequel l'administrateur ou le dirigeant a été impliqué dans le choix du fournisseur.

3.1.3 Est également considéré en conflit d'intérêts l'administrateur qui est partie à un contrat conclu avec Loto-Québec ou une de ses filiales ou le dirigeant qui est partie à un contrat conclu avec Loto Québec ou une de ses filiales autre que son contrat d'engagement.

3.2 DÉNONCIATION ET ABSTENTION

3.2.1 L'administrateur ou le dirigeant qui :

a) a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui le met en conflit d'intérêts aux termes de l'article 3.1.2 du présent code ;

ou

b) est partie à un contrat avec la Société ou une filiale aux termes de l'article 3.1.3 ;

doit dénoncer par écrit au président du conseil d'administration la nature et l'étendue de son intérêt. L'administrateur doit également s'abstenir de délibérer et de voter sur toute question reliée à cet intérêt et éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et du vote sur cette question.

3.2.2 L'administrateur ou le dirigeant doit effectuer la dénonciation requise à l'article 3.2.1 dès qu'il a connaissance qu'il est en conflit d'intérêts aux termes des articles 3.1.2 et 3.1.3. Dans le cas de l'administrateur, cette dénonciation d'intérêts doit être consignée au procès-verbal des délibérations du conseil d'administration où siège l'administrateur.

3.2.3 L'administrateur ou le dirigeant doit dénoncer par écrit au président du conseil d'administration les droits qu'il peut faire valoir contre la Société ou l'une de ses filiales, en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.

3.2.4 L'administrateur ou le dirigeant doit également remettre au président du conseil d'administration, avant le 1er juin de chaque année où il demeure en fonction, une dé-claration sous la forme prévue.

3.2.5 Le président du conseil remet les déclarations visées par les articles au secrétaire de la Société qui les tient à la disposition des membres du conseil et des dirigeants. Les déclarations sont traitées de façon confidentielle.

3.3 DISPENSE

3.3.1 Le présent code ne s'applique pas :

a) à la détention de valeurs mobilières lorsque l'importance de cette détention ne permet vraisemblablement pas de placer l'administrateur ou le dirigeant en situation de conflit d'intérêts ;

b) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement à la gestion duquel l'administrateur ou le dirigeant ne participe ni directement ni indirectement ;

c) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans aucun droit de regard, dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition ;

d) à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être éligible comme administrateur d'une personne morale ;

e) à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'administrateur ou le dirigeant ;

f) à un contrat d'assurance-responsabilité des administrateurs ;

g) à la détention de titres émis ou garantis par un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

4 ENTRÉE EN VIGUEUR

4.1 Le présent code entre en vigueur le 1er septembre 1999.

SIÈGE SOCIAL
500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-8000
Télécopieur : (514) 873-8999
Site Internet :
http://www.loto-quebec.com

BUREAU DE LOTO-QUÉBEC
À QUÉBEC
955, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1S 4Y2
Téléphone : (418) 686-7575
Télécopieur : (418) 643-2690

LA SOCIÉTÉ DES CASINOS
DU QUÉBEC INC.
500, rue Sherbrooke Ouest
15e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-8080
Télécopieur : (514) 864-1886
Site Internet :
http://www.casinos-quebec.com

LA SOCIÉTÉ DES LOTERIES
VIDÉO DU QUÉBEC INC.
500, rue Sherbrooke Ouest
16e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-8090
Télécopieur : (514) 864-3283
Site Internet :
http://www.loterie-video.qc.ca

LA SOCIÉTÉ DES BINGOS
DU QUÉBEC INC.
500, rue Sherbrooke Ouest
12e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-7777
Télécopieur : (514) 864-7332
Site Internet :
http://www.bingo-quebec.com

INGENIO, FILIALE
DE LOTO-QUÉBEC INC.
500, rue Sherbrooke Ouest
20e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Téléphone : (514) 282-0210
Télécopieur : (514) 282-2028
Site Internet :
http://www.ingenio-quebec.com

CENTRES RÉGIONAUX

MONTRÉAL ET
NORD-OUEST DU QUÉBEC
Pierre Valcourt
Directeur des ventes
1945, rue Maurice-Gauvin
Laval (Québec) H7S 2M5
Téléphone : (450) 682-2525
1-800-361-9026
Télécopieur : (450) 687-4818

MONTRÉAL ET SUD-EST DU QUÉBEC
Ginette Morin
Directrice des ventes
325, rue Bridge
Montréal (Québec) H3K 2C7
Téléphone : (514) 409-3190
1-800-361-1244
Télécopieur : (514) 931-0655

QUÉBEC ET EST DU QUÉBEC
Jean-Pierre Des Chênes
Directeur des ventes
955, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1S 4Y2
Téléphone : (418) 686-7575
1-800-463-4560
Télécopieur : (418) 643-2690

www.loto-quebec.com